

TRAVAILLEURS

Parti Communiste Marxiste Léniniste



ISSN 0754-281 X MENSUEL

N° 8 - Avril 1983 - 6,00 F



APARTHEID, NON!



**LE NOUVEAU STATUT
DE LA FONCTION
PUBLIQUE**



**CONNAISSEZ-VOUS
LE SYNDICAT DE LA
MAGISTRATURE ?**

**Droite dangereuse,
austérité renforcée**

**ORGANISER
LA RIPOSTE
NECESSAIRE !**

**PARLONS ENSEMBLE
DES MUNICIPALES**

Le Parti Communiste a toujours soutenu la lutte des municipalités... (The text is very small and partially illegible, but appears to be an introduction to an article about municipal elections.)

avec Roland CAYROL



Les lecteurs nous écrivent

LA CONSULTATION-REFLEXION SUR L'ECOLE

En mars se sont tenues dans toutes les écoles primaires et maternelles, des réunions appelées « consultation-réflexion sur l'école ». Faite sous l'impulsion du ministère de l'Education nationale, cette consultation a pour thème la situation de l'école maternelle et primaire et les perspectives : objectifs de l'école, l'innovation et la recherche, le fonctionnement de l'école, le tissu scolaire. Le questionnaire-guide établi par le ministère de l'Education nationale s'adresse non seulement aux enseignants, élèves, parents d'élèves, mais aussi à tous ceux qui sont concernés par les activités périscolaires tels que les animateurs de centres aérés et les éducateurs. La synthèse des propositions recueillies au niveau national devrait être exposée le 23 avril 1983. Contrairement au rapport Legrand, cette consultation prend l'avis de tous les intéressés. Mais le ministre de l'Education nationale tient à avertir dans la présentation du questionnaire-guide que, quelque généreuses que puissent être les propositions, il conviendra de ne pas oublier « la rigueur que commande la situation actuelle des ressources ». Alors, une réforme de l'Enseignement? Sûrement! Mais à peu de frais!!!

M. M. L. (région parisienne)

SORTIR DES ACTIONS UNIQUEMENT DEFENSIVES

(...) La réflexion n'avance pas beaucoup dans le mensuel, il y a une grande prudence idéologique... cohérente avec la volonté d'union (dans l'action syndicale, dans la lutte contre la droite, etc.) que vous manifestez. Volonté que j'apprécie (par rapport à un certain sectarisme ancien). Mais cela ne suffit pas. Pour moi, l'échec (relatif) de la mobilisation « à gauche » vient de cette absence de projet social. Quelle société socialiste voulons nous?

J.D. (Nord)

Par exemple, quel type de travail, de loisirs? Quelle répartition revenus/prise en charge sociale? Quel éventail des revenus, etc. Les moyens (économiques : expropriations, contrôles des changes, etc.) étant vus après fixation des projets.

Actuellement, il ne suffit plus d'être contre (le patronat, la droite, etc.), il faut aussi être pour un projet, des perspectives séduisantes et crédibles à la fois. Si ce débat n'a pas lieu chacun à gauche croit sincèrement que ses objectifs, ses espoirs propres sont aussi ceux de l'ensemble des forces populaires et ceux du gouvernement. D'où des surprises, des déceptions, par exemple dans l'Education nationale actuellement.

Il faut reconnaître que dans ce débat, le PCML ne s'engage pas publiquement, si bien que l'attitude est souvent uniquement défensive : contre une provocation patronale, contre une décision gouvernementale critiquable, etc.

Si bien que la teneur des articles est souvent prévisible une fois lu le titre (par exemple, sur les conflits dans l'automobile... (...)) sans aucune perspective sur l'avenir : peut-on sortir de la situation d'O.S. à vie, si oui, comment? Je « lis » le mensuel en 15 minutes. Je comprends cette volonté de rassembler, d'unir le maximum de travailleurs sur le « plus petit dénominateur commun », (...)) mais encore une fois cela me semble insuffisant pour sortir d'actions strictement défensives.

Attention : les critiques (c'est toujours facile!) amicales que je porte, je peux les faire aussi envers le PS ou le PCF... Même attitude défensive, (...)) même prudence à envisager l'avenir (de peur de déplaire à une partie de leur électorat?) et je pourrais les faire aussi contre moi-même... qui ne suis engagé dans aucun mouvement politique. (...)

SOMMAIRE

Editorial	3
Ça s'est passé	4
Troisième gouvernement Mauroy	5
Comprendre : La dévaluation	6
Démocratisation du secteur public	7-8
Statut de la Fonction publique	8-9
Le PCML dans la bataille municipale	10
Dans la vie des travailleurs	11
Citroën : le travail enchaîné	12-13
Campagne anti-immigrés	14
Etats généraux du développement agricole	15
Le Syndicat de la Magistrature : Interview de son vice-président	16-17-18
Lutte contre le cancer	19
Le monde en bref	20
Allemagne : conséquences d'une élection	21
OPEP : autour de l'accord de Londres	22
Conférence des non-alignés	23
Cambodge	24
Afrique du Sud : Apartheid Non!	25
Parlons-ensemble : des élections des 6 et 13 mars	26-27-28-29
Chanson-Littérature-Jazz	30-31
La Commune de Paris	32

Ont participé à ce numéro : Pierre Bauby, Gilles Carpentier, Estelle Delmas, Claude Dhalluin, Boris Duroc, Philippe Fallachon, Carine Favier, Camille Granot, Christian Laplace, Yves Lepic, Claude Liria, Claire Masson, Marc Perrin, Serge Senez, Robert Vallot, Thomas Zek.

Joint à ce numéro, les abonnés reçoivent notre supplément « Documents ». Ce mois : « Apartheid, Non ! ». Les lecteurs peuvent nous le commander : 3,00F

PCML Flash Presse d'Audience **TRAVAILLEURS**
 N.P. 90 - 75962 Paris Cedex 20
 Tél. 16 (1) 305 71 53

BULLETIN D'ABONNEMENT

6 mois : 80,00F 12 mois : 150,00F
 soutien : 100,00F soutien : 200,00F

Reglement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Presse d'Audience - N.P. 90 - 75962 Paris Cedex 20

Sur ce bulletin sont enroulés les TRAVAILLEURS. Ne pas inscrire de noms sur ce bulletin.

Nom et adresse postale : _____
 Rue et numéro : _____
 Nom et adresse de la ville : _____
 Code postal : _____
 Nom et adresse de la ville : _____

Si vous êtes déjà abonné, indiquez votre précédent numéro et la date de fin de votre abonnement.

EDITORIAL

Les mesures gouvernementales viennent de tomber ; et depuis quelques heures, l'abattement le dispute à la colère. « Ils y sont allés fort » : réaction unanime, à l'atelier ou au bureau hier soir, sur le marché et dans les ZUP ce matin. Quelles coupes sombres faudra-t-il faire dans le budget déjà étrié? Pourra-t-on seulement payer? Il n'y a aucun doute, c'est bien l'austérité renforcée pour les travailleurs que le gouvernement a décidée (voir page 5). Austérité sans vraie garantie d'avenir meilleur, avec la perspective d'une augmentation du chômage.

Ces faits font mal. Ils sont dangereux, car ils portent en germe un nouveau redressement de la droite, car ils portent en germe l'amertume et la démobilisation. Qu'on attende de nous ni dissimulation de leur gravité ni justification.

Il y a quelques mois, lors des premières mesures d'austérité prises par le gouvernement, il a été dit « attention, pas de critiques, cela ferait le jeu de la droite ». Il n'y a pas eu beaucoup de vagues et pourtant la droite a marqué de sacrés points aux municipales. Les causes sont connues : la gauche au pouvoir depuis deux ans, soucieuse de gérer la crise, a baïllonné l'expression des travailleurs et refroidi leurs élans vers le changement. Ce qui a été fait n'a pas convaincu, ce qui est fait encore aujourd'hui entame les intérêts économiques, sociaux et politiques des travailleurs. La gauche au pouvoir les désoriente, les désarme si tant est que le vrai « capital », notre capital le plus précieux contre le capital financier et exploitateur, c'est l'énergie, c'est la mobilisation des grandes masses travailleuses. Du coup, les leaders de la droite et du patronat ont pu et peuvent se déchaîner, se poser en victimes, s'approprier « l'indignation populaire », se faire les prophètes de la catastrophe, développer une campagne xénophobe et raciste sur un chômage qui dure et multiplier les coups pour déstabiliser. Eux au gouvernement, ce serait Reagan ou Thatcher, ce serait pire encore.

Pour autant, beaucoup attendaient mieux de la gauche au pouvoir. Et autrement. « Il faut bien y passer : c'est la crise » nous répète-t-on encore. La rigueur? Nous sommes pour! Nous sommes pour que la rigueur frappe les superprofits des trusts pharmaceutiques plutôt que d'instaurer le forfait hôtelier aux plus démunis. Nous sommes pour qu'on stoppe RIGOREUSEMENT l'éviction de milliards de capitaux plutôt qu'on s'en prenne aux vacanciers populaires. Nous sommes pour que les choix économiques de production répondent RIGOREUSEMENT aux besoins de tous : l'emploi, un salaire décent. Nous pensons nécessaire qu'avec RIGUEUR, soit fait le ménage de l'appareil d'Etat qui entrave l'application des mesures favorables au grand nombre. Une telle rigueur nécessite des choix politiques et économiques clairs au plan national comme international : puisque le marché impérialiste mondial est porteur de la crise et impose les mesures prises vendredi, il faut, avec rigueur, rompre avec ses exigences et choisir d'autres solutions économiques en alliance avec le Tiers Monde (cf. page 5). Là aussi, il faut clairement choisir son camp.

Si de tels choix novateurs étaient clairement faits, les appels à l'effort et à la mobilisation seraient entendus dans le camp des travailleurs. Vendredi, François Mitterrand et le gouvernement ont, quant à eux, préféré renforcer une politique conservatrice, dure aux travailleurs et extrêmement dangereuse pour l'avenir. La leçon des 6 et 13 mars n'a pas été retenue ; et c'est très grave.

Quant à nous, nous pensons qu'elle rend nécessaire une riposte de grande ampleur qui pare au danger persistant des campagnes de droite et qui impose la rigueur dans le camp des trusts internationaux, de la haute finance, des patrons exploitateurs. Riposte contre la droite par l'explication de ses projets antipopulaires, par l'organisation contre ses forfaits, par le renforcement de toutes les associations antiracistes et de solidarité avec les travailleurs immigrés. Riposte contre les mesures d'austérité destinées aux travailleurs par le renforcement de l'action et de l'organisation à l'entreprise et au bureau, par le développement de l'action collective et coordonnée. Un grand 1^{er} Mai où tous, travailleurs et travailleuses, rassemblés et résolus, nous manifesterions notre refus des mesures d'austérité et notre aspiration à une politique nouvelle, pour l'emploi et la défense du pouvoir d'achat, serait un bon départ pour organiser la riposte nécessaire à la situation difficile et dangereuse d'aujourd'hui.

Camille GRANOT

Droite dangereuse,
austérité renforcée

ORGANISER
LA RIPOSTE
NECESSAIRE !

ÇA S'EST PASSE

SUR FOND DE MUNICIPALES



Dreux. L'extrême-droite a fait distribuer un faux tract, signé PS, expliquant que pour chaque enfant, un immigré touchait une grosse somme d'argent. A Marseille, outre Gaudin, la liste « *Marseille sécurité* » a fait campagne sur le thème « *immigrés dangereux dont Gaston Defferre autorise le retour* ». A Tourcoing, André Diligent et ses amis s'en sont pris aux « *étrangers dangereux auxquels la gauche a livré la France* ». A Lyon, François Léotard affirmait que quatre fois plus d'étrangers étaient rentrés en France depuis mai 1981. A Toulon, Aix-en-Provence, Paris, et dans bien d'autres villes, les mêmes arguments spécieux... Et le venin injecté fait son effet. La crise amenant son taux inévitable — et grossi par les mêmes serpents venimeux — de délinquance, le pas est vite franchi. Immigrés = délinquance. Les hordes barbares sont à nos portes. Les chiffres officiels apportent un démenti à cette affirmation : 30% des « *jeunes délinquants* » incarcérés, seulement, sont immigrés et 85% des faits qui leur sont reprochés concerne des délits mineurs (vol essentiellement).

DERNIÈRE BULLE

Bien avant que la B.D. acquiert ses lettres de noblesse, il était déjà là, ahanant besogneusement sur sa planche à dessin. Aujourd'hui, certains (qui ont la manie des images panégyriques un peu fortes) voient en lui le père de la bande dessinée moderne. Le style hergérien aurait fait école. Heureusement que toute sa prolifique progéniture ne lui ressemble pas... Quoi qu'il en soit, Georges Rémi — alias Hergé — vient d'éruer sa dernière bulle, entraînant dans l'au-delà Tintin, son clebs et toute l'armée de personnages haut en couleur qui faisait la joie du public enfantin... Innocente et apolitique, la production hergérienne? 1929, onze ans après Octobre, Tintin découvre « *un borbier infect* » en URSS.

« *Lénine, Staline et Trotski ont amassé les trésors volés au peuple.* »

1930, ses aventures congolaises sont prétexte à une apologie bien sentie du colonialisme et du racisme. Même tonneau pour les albums suivants. Et ce ne sont pas les vocalises de la Castafiore qui peuvent couvrir le discours haineux de Hergé. Même Milou ne mord pas n'importe qui... 54 ans de bons et déloyaux services, entrecoupés d'un brin de collaboration avec les nazis... Exit!

CIMENT NATIONAL

Le gouvernement Mauroy se débat face à la crise et met en place des mesures impopulaires pour la juguler... A lire la prose de Marcel Dassault, député de l'Oise et avionneur quasi centenaire célèbre, ça n'a pourtant rien de difficile... La France est, aujourd'hui, coupée en deux... Il suffirait de recoller les morceaux pour obtenir une Union nationale solide.

« *Rien n'empêcherait... le président de la République de faire l'Union nationale en nommant autant de ministres que chaque parti a reçu de voix dans le pays.* »... Après les municipales, avantage à la droite. « *Un programme de gouvernement qui permettrait à tout le monde de relever ses manches* » en sortirait; le ciment-colle de l'unité nationale... « *A ce moment-là, les industriels petits et grands n'hésiteraient plus à investir, à embaucher, à exporter. Ainsi se redresserait le commerce extérieur de la France et la stabilité du franc serait assurée.* » Facile! Et puis, c'est bien connu, les Français sont tous dans le même bateau. Sauf qu'il y en a, une majorité, qui rament et d'autres qui regardent ramer.

LE TEMPS DES ASSASSINS

Dimanche 13 mars, Marseille. Quartier de la Cayolle, cité Mandarin. Une bombe est lancée. Christophe Latchouman, 11 ans, son frère Lionel, 5 ans, sont grièvement blessés. Christophe mourra de la suite de ses blessures. Deux jours plus tard, une seconde bombe est découverte dans le même quartier. Ces faits, chacun les connaît dans leur froideur et leur cruauté. Mais les responsables, où sont-ils? Qui sont-ils? Une bande de tueurs fascistes qui veulent semer la terreur parmi les immigrés? Quelques individus sans foi, ni loi nostalgiques de temps que l'on voudrait révolus? Le climat de « *France aux Français* » et de « *bougnoules, dehors!* » qui a été la principale, sinon l'unique, proposition concrète de la droite et de ses alliés extrémistes dans nombre de villes de France durant la campagne des municipales, voilà le responsable. N'oublions pas que quelques jours auparavant, à Marseille, des individus appartenant à un service très civique, s'envoyaient en l'air dans un joyeuse pétarade de cheddite... A force de jouer avec le feu, on finit par se brûler. Dans les décombres, on découvrait des affiches du candidat Gaudin... Face à ce climat, à gauche, on semble plutôt timide. Un seul souci « *calmer les esprits* ». C'est ainsi que le préfet de police interdisait illico la manifestation de protestation organisée par plusieurs associations et partis politiques après l'assassinat de la Cayolle... Sans doute pour désarmer le climat de violence... Les immigrés n'auraient-ils que le droit de sauter... en silence?

Claude DHALLUIN



AUSTERITE RENFORCEE POUR LES TRAVAILLEURS

Le 23 mars, au lendemain de la nouvelle dévaluation et du sommet européen, François Mitterrand définissait, pour le nouveau gouvernement Mauroy, des objectifs de justice sociale, de poursuite des réformes entreprises depuis bientôt deux ans et affirmait refuser l'austérité. Les mesures d'accompagnement de la dévaluation (cf. page 6) arrêtées par le Conseil des ministres du 25 mars sont-elles compatibles avec les objectifs fixés et à quoi conduisent-elles?

L'objectif du plan d'action du gouvernement est de réduire à 5% le taux de hausse des prix et d'annuler en deux ans le déficit du commerce extérieur (92 milliards de francs en 1982). La solution retenue consiste à « *ponctionner* » les revenus des « *ménages* », afin de réduire la consommation et donc de faire baisser les importations.

Seuls ceux qui ont des revenus égaux ou inférieurs au SMIC ne seront pas assujettis au prélèvement de 1% du revenu imposable d'ici le 1^{er} juillet (690,00F pour un couple gagnant, à deux, 8 000,00F par mois). L'emprunt obligatoire, représentant 10% de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les grandes fortunes, concernera tous les contribuables versant 5 000,00F d'impôt sur le revenu (soit au-dessus d'un salaire mensuel de 4 580,00F pour un célibataire, de 6 720,00F pour un couple sans enfant, de 8 640,00F pour une famille avec deux enfants). C'est donc une bonne partie des travailleurs qui seront touchés par ces deux premières mesures.

Les autres prélèvements sur les revenus, augmentation de 8% des tarifs publics dès le 1^{er} avril, mise en œuvre des vignettes Sécurité sociale, forfait hôtelier en cas d'hospitalisation, s'appliqueront indistinctement quels que soient les revenus. Ce sont les travailleurs qui seront les premiers touchés. On est donc bien loin de l'objectif de justice sociale avancé par François Mitterrand.

D'autant que ces nouvelles dispositions s'ajoutent aux mesures prises depuis la dévaluation de juin 82 : baisse du pouvoir d'achat des salaires, augmentation des cotisations sociales, réduction des prestations sociales, en particulier de celles versées aux chômeurs.

Une telle ponction supplémentaire sur les revenus et sur la consommation amènera peut-être une réduction du déficit extérieur, mais elle risque surtout d'aggraver le chômage, comme cela s'est produit avec les politiques de baisse de la consommation mises en œuvre dans les autres pays capitalistes. Il n'y a pas un mot sur la question de l'emploi dans le plan du gouvernement.

Qui plus est, les mesures ne concernent que les particuliers. L'objectif affirmé est de réduire les charges des entre-

prises, en particulier en fiscalisant, c'est-à-dire en faisant payer par les impôts, le financement des allocations familiales. On prélève 1% sur tous les revenus supérieurs au SMIC pour financer la sécurité sociale, mais on ne touche pas aux profits des trusts pharmaceutiques et on ne fait pas payer les dettes patronales. On plafonne à 2 000,00F par an les sorties de devises des particuliers, mais aucune mesure n'est prise contre l'exportation des capitaux et la spéculation. On augmente les impôts sur les produits pétroliers (essence, fuel), mais on ne touche pas aux profits gigantesques des trusts pétroliers.

De tels choix relèvent d'une politique d'austérité pour les travailleurs, malgré les paroles rassurantes de François Mitterrand. Les mesures qui viennent d'être décidées sont un pas de plus dans l'alignement sur les politiques d'austérité mises en œuvre aux USA, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, même si elles n'ont pas la même intensité (la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs mise en œuvre par Reagan, Thatcher et Kohl est de l'ordre de 10%).

L'austérité serait-elle fatale? Au contraire des mesures qui s'en prennent aux intérêts des travailleurs, il est possible et nécessaire de s'attaquer aux causes-mêmes de la crise, aux responsables de la spéculation, de l'inflation, du déficit extérieur, en prenant appui sur les aspirations et revendications des travailleurs et sur leur mobilisation :

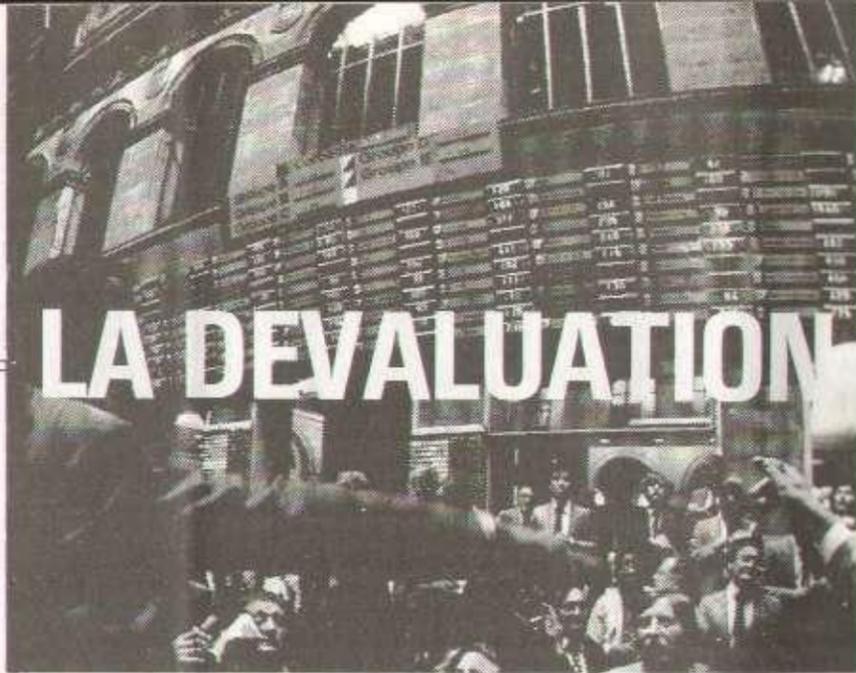
- combattre la domination du dollar et du marché impérialiste mondial en contrôlant strictement les changes, en taxant toute sortie de capitaux et les placements spéculatifs, en protégeant le marché intérieur de l'agressivité des multinationales américaines, japonaises ou allemandes;
- pour réduire l'inflation, contrôler sérieusement les prix, les marges et les plus-values à tous les niveaux;
- soumettre les aides aux entreprises à la réalisation effective des investissements et des créations d'emplois;
- défendre et améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs, en particulier des bas et moyens salaires et augmenter sensiblement les impôts sur les grandes fortunes, les gros héritages, les plus-values importantes;
- remettre en cause les rapports de domination de la France par rapport au Tiers Monde, négocier des accords bilatéraux avec ces pays, sur la base de l'égalité et des avantages réciproques, proposant le non-recours à des monnaies intermédiaires.

Pierre BAUBY

Agir pour la paix

A commander à
Presse d'Aujourd'hui
BP 90 - 75962 Paris Cedex 20
6,00F - port : 2,90F

LA DEVALUATION



La dévaluation consiste à modifier le cours de la monnaie d'un pays par rapport à celui des monnaies d'autres pays (devises). Depuis plusieurs années, les monnaies de la plupart des pays, en particulier le dollar américain, « flottent », c'est-à-dire que leur valeur fluctue chaque jour en fonction du marché et de la spéculation.

Par contre, entre les monnaies des pays du Marché commun, sauf la livre anglaise, des rapports fixes (avec une marge de plus ou moins 2,25%) sont établis dans le cadre du SME (Système monétaire européen). Les banques centrales des différents pays doivent intervenir sur les marchés financiers pour maintenir les cours des monnaies à l'intérieur des marges de fluctuation définies. Périodiquement, des « réajustements » des parités sont décidés, comme cela vient d'être le cas le 21 mars : réévaluation de 5,5% du mark et dévaluation de 2,5% du franc. En moins de deux ans, c'est la troisième modification qui intervient à l'intérieur du SME, l'écart entre franc et mark s'élevant au total à 26,5%.

POURQUOI DÉVALUER ?

Dévaluer, c'est prendre acte de la dépréciation d'une monnaie par rapport aux autres et donc tenter de rétablir un équilibre rompu. Plusieurs facteurs peuvent expliquer une telle dépréciation :

— une augmentation des prix plus rapide dans un pays que dans les autres, entraînant une perte de compétitivité des produits de ce pays sur les différents marchés, intérieur comme internationaux. Tel fut le cas de la France avant le blocage des salaires et des prix qui a suivi la dévaluation de juin 1982. Mais à l'issue de ce blocage, la hausse des prix en France, bien que réduite, reste très supérieure à celle

des USA, de l'Allemagne et même de la Grande-Bretagne. Ces différents pays ont, en effet, réduit fortement leur inflation au prix d'une récession économique, d'une augmentation considérable du chômage, d'une baisse très importante du pouvoir d'achat et d'une réduction sensible de la couverture sociale des travailleurs. Un taux d'inflation plus élevé en France entraîne une augmentation rapide des importations, une plus grande difficulté à exporter et donc une augmentation du déficit du commerce extérieur (92 milliards de francs en 1982). Un tel déficit entraîne des sorties de la monnaie nationale et donc une baisse de son cours.

— la politique monétaire des autres pays. Ainsi, depuis l'arrivée de Reagan au pouvoir, les USA ont pratiqué une politique de hauts taux d'intérêt dans le but de faire monter le dollar, de faire retomber le poids de leur crise sur les autres pays, de restaurer autant que possible leur hégémonie économique menacée dans certains secteurs tant par l'Europe que par le Japon.

— la spéculation monétaire qui peut à tout moment jouer contre une monnaie en espérant qu'elle sera contrainte de dévaluer et ainsi pouvoir empocher en quelques jours un bénéfice égal au taux de dévaluation.

Tous ces facteurs, qui souvent se combinent, entraînent des sorties de la monnaie. Pour enrayer cette baisse, la Banque de France doit acheter des francs sur les différentes places financières au moyen de devises étrangères. Le stock de devises diminue et il faut alors dévaluer ou recourir à des emprunts de devises qui placent le pays emprunteur en situation de dépendance par rapport aux prêteurs.

LES EFFETS DE LA DÉVALUATION

Diminuant la valeur du franc par rapport aux autres monnaies, la dévaluation entraîne l'augmentation des prix des produits importés par la France et la diminution des prix des produits exportés à l'étranger. La dévaluation débouche donc sur une amélioration de la compétitivité de l'économie française et peut conduire à une amélioration de la balance commerciale par la diminution des importations et l'augmentation des exportations.

Mais cet effet n'est pas immédiat. Dans un premier temps, la dévaluation entraîne un effet inverse : la valeur des importations augmente et celle des exportations diminue, entraînant un déficit supplémentaire du commerce extérieur. De plus, les effets positifs n'interviennent que si entre temps la hausse des prix n'annule pas l'écart qui vient d'être établi.

C'est pourquoi les dévaluations sont le plus souvent suivies de mesures dites d'« accompagnement ». En juin 1982, ce fut la priorité donnée à la lutte contre l'inflation, le blocage des salaires et des prix qui entraîna une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs. Aujourd'hui, la priorité reste à la lutte contre l'inflation complétée par la réduction du déficit du commerce extérieur. La réduction de la consommation vise à faire diminuer les importations. Il s'agit, en fait, de s'aligner davantage sur la politique d'austérité menée aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne.

Pierre BAUBY

ENTREPRISES NATIONALISÉES

FONCTION PUBLIQUE

Quelle place pour les travailleurs ?

Deux projets importants vont être soumis au Parlement dans les prochaines semaines : la démocratisation du secteur public et le nouveau statut de la Fonction publique. Ces textes concernent plus de 5 millions de travailleurs, plus du quart de ceux de notre pays.

Ces projets apportent des transformations importantes par rapport à la situation actuelle, en particulier la présence de représentants élus des travailleurs dans les Conseils d'administration des entreprises nationalisées, et l'extension du champ d'application du statut de la Fonction publique aux travailleurs des collectivités territoriales, aux centaines de milliers de non-titulaires, la reprise du terrain concédé depuis 1958 du fait des attaques de la droite et la satisfaction de certaines revendications.

Ces projets sont donc l'occasion d'aborder la place, le rôle, le pouvoir des travailleurs dans l'entreprise nationalisée et dans l'appareil d'Etat. La première étude des projets actuels, que nous aurons l'occasion de développer et de préciser, montre qu'aucun changement fondamental n'intervient sur ces questions décisives. Les Conseils d'administration dans lesquels siègeront les représentants des travailleurs n'ont qu'un pouvoir insignifiant, comme le montre l'exemple d'entreprises comme EDF depuis 1946. Le véritable pouvoir est entre les mains des Pdg et des Directions générales nommés par l'Etat. De même, le nouveau statut de la Fonction publique ne remet pas en cause les fondements idéologiques et institutionnels de l'appareil d'Etat bourgeois.

Il y a bien un fossé entre des réformes qui présentent des aspects positifs pour les travailleurs et la transformation radicale de la place et du pouvoir des travailleurs, la transformation radicale des rapports sociaux.

LA DEMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Le Conseil économique et social vient de débattre du projet de loi gouvernemental sur la démocratisation du secteur public. Le texte définitif qui suivra ne devrait pas être sensiblement différent dans les grandes orientations. A cette occasion se pose la question fondamentale : qui décide à l'entreprise ? Quel pouvoir pour les travailleurs ?

L'aspect le plus important du projet de loi est bien entendu l'entrée dans les Conseils d'administration des nouvelles entreprises nationalisées de représentants élus des salariés. Cette disposition s'appliquera dans les établissements publics et les sociétés dont le capital est détenu (directement ou par le biais d'autres sociétés nationales) à plus de 50% par l'Etat. Seront également concernées les sociétés dont le capital est détenu majoritairement par une entreprise relevant du cas de figure précédent. Dans un premier temps, un seuil de 200 travailleurs minimum a été retenu, en deçà duquel la loi ne s'appliquera pas.

Sur 18 postes d'administrateurs que l'on trouvera dans la majorité des cas, 7 reviendront aux représentants élus par l'ensemble des salariés, filiales comprises, les autres membres seront désignés soit par l'Etat soit par l'assemblée générale des actionnaires. Dans certains Conseils d'administration siègeront également quelques « personnalités » extérieures (par exemple, association de consommateurs, etc.). Notons enfin que pour être élus, les administrateurs salariés devront se présenter sur des listes qui comporteront « un ensemble de propositions d'orientation pour l'administration et la gestion de l'entreprise ».

QUEL CHANGEMENT ? QUELLE CONTINUITÉ ?

Avec l'institution des comités d'entreprise, avait été généralement acquise la possibilité pour les salariés et leurs représentants d'avoir accès à un certain nombre de données économiques de l'entreprise et d'exprimer leur avis sur celles-ci. Mais tout cela en était resté au stade de la consultation ; qui plus

est, les patrons faisaient tout pour la rendre la plus formelle possible, livrant le minimum d'informations.

Le pas qui va être franchi, c'est la reconnaissance officielle des travailleurs comme partie prenante des décisions touchant l'entreprise. Encore faudrait-il que cette reconnaissance s'accompagne de pouvoirs réels accordés aux représentants du personnel, qui leur permettraient de peser effectivement sur les voies à adopter, de remettre en cause la logique du profit, d'avancer vers des choix économiques, sociaux, dans l'intérêt des travailleurs.

C'est là que le bât blesse, c'est là que nous allons découvrir toute une série de verrous qui vont grandement limiter leur action.

LES BLOCAGES

Examinons les d'un triple point de vue : législatif, exécutif, juridique.

Législatif : notons tout d'abord que seront exclus du vote les travailleurs d'entreprises de moins de 200 salariés, les travailleurs des innombrables boîtes de sous-traitance liées au secteur public, ainsi que les salariés des filiales étrangères (à l'exception des ressortissants français possédant un contrat de travail dans l'une de ces filiales, qui eux, pourront voter !). On est encore loin du statut unique...

LA DEMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

suite de la page 7

Exécutif : mais imaginons maintenant nos 7 représentants élus (sur des options différentes qui plus est) siégeant au Conseil d'administration. Minoritaires, que pourront-ils imposer face aux autres administrateurs dépendant directement de l'Etat? Ils devront s'en remettre à la bonne volonté de ce dernier pour que leur avis soit pris en compte. On voit dans ces conditions que «l'exécutif» de l'entreprise, l'état-major de direction, en aucune manière élu par qui que ce soit, bien sûr, n'aura dans les faits guère de craintes à avoir quant aux comptes qu'il devra rendre devant les salariés.

En fait, les directions des entreprises du secteur public continueront comme par le passé à constituer le pouvoir et le lieu de décisions réels sans qu'il y ait, à ce niveau, la moindre possibilité d'intervention pour les travailleurs.

Et, en dernier ressort, c'est l'Etat qui reste maître du jeu, puisque qu'il n'y a que lui qui puisse influencer dans les choix ou la composition des différentes directions.

Juridique : un dernier obstacle à l'exercice d'un pouvoir effectif par les administrateurs salariés existe, il est d'ordre juridique. Le texte prévoit qu'un représentant des salariés peut être révoqué pour faute grave dans l'exercice de ses fonctions, à la demande de la majorité des membres du CA. S'il est trop tôt pour dire ce qui sera considéré comme faute grave, le risque plane, important. Car il appartiendra à la justice de décider si la demande de révocation est justifiée ou non.

Une telle situation risque d'intervenir en cas de conflit aigu entre travailleurs et direction, conflit durant lequel l'administrateur salarié aura clairement mis sa fonction au service de la lutte des travailleurs. Or, cette lutte s'inscrit bien souvent en contradiction avec le code de justice bourgeois, fondé sur la propriété privée. Celui-ci n'en constituera pas moins le cadre juridique qui permettra d'apprécier l'activité de tous les membres des CA, constituant de fait une entrave importante pour les élus salariés, dans leurs possibilités de déve-

lopper une autre logique que celle du profit.

En examinant ce qui précède, on voit que le risque est grand pour l'administrateur salarié de sacrifier la défense de l'intérêt des travailleurs au profit de l'exercice plein et entier de son rôle d'administrateur, enfermé de fait dans les carcans de la gestion capitaliste.

Ce danger ne saurait conduire à un rejet pur et simple du projet gouvernemental, car ce serait passer à côté de questions essentielles qui ne manqueront d'être posées lors de sa mise en pratique.

Sont en jeu la maîtrise de l'information économique, la place des travailleurs, leur pouvoir dans l'entreprise, le lien entre celui-ci et le pouvoir d'Etat et enfin l'élaboration de propositions économiques alternatives au capitalisme.

Se saisir de la mise en place, de l'action des administrateurs salariés, pour débattre de ces questions largement parmi les travailleurs, montrer que finalement «oui, on peut décider», tel est dans un premier temps l'enjeu de la nouvelle loi.

Thomas ZEK

ORIGINE ET EVOLUTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Fonction publique est née de la transformation de l'appareil d'Etat opérée par la bourgeoisie triomphante de 1798. Plus précisément, c'est à Napoléon que l'on doit la construction de l'appareil d'Etat bourgeois sur les ruines de l'Etat féodal. Pour ce faire, il s'inspire des deux institutions qui ont résisté à la révolution : l'armée et l'église. D'où un système fondé essentiellement sur le principe hiérarchique et qui emprunte jusqu'au vocabulaire militaire (corps, grade, discipline, etc.). Jusqu'à l'avènement de la III^e République, c'est le principe de l'autoritarisme absolu qui gouverne la Fonction publique. Les agents de l'Etat, au demeurant peu nombreux, sont totalement soumis au pouvoir politique.

Les choses vont évoluer dès lors assez rapidement. Défaite par l'Allemagne en 1870, menacée par la réaction, la bourgeoisie impérialiste française va devoir compter sur les nouvelles conditions de son développement. Elle se doit de mobiliser le peuple de France pour accélérer la mutation de son potentiel économique, enraciner la Répu-

blique bourgeoise et rivaliser avec l'Allemagne. Pour cela, il lui faut un compromis avec la classe ouvrière sur la forme de l'Etat et rallier idéologiquement la paysannerie en la transformant pour une part simultanément en ouvriers et en soldats. La réalisation de ces objectifs sera confiée à l'appareil d'Etat. Développement des «services publics» et surtout de l'enseignement à travers lequel va triompher l'idéologie bourgeoise, s'ensuivront.

Progressivement, en fonction des diverses étapes de la lutte des classes, vont apparaître les grandes caractéristiques de la Fonction publique : égalité d'accès à tous les citoyens; pas d'interdiction pour opinions religieuses ou politiques; statut législatif; recrutement, avancement, sanctions fixés selon des modalités réglementaires. L'ensemble trouvant sa pleine réalisation dans le Statut général des fonctionnaires proposé en 1946 par Maurice Thorez alors ministre de la Fonction publique.

Modifiées en 1959, ces règles ont fait l'objet de virulentes attaques de la part de la droite. Mais c'est avec la nouvelle stratégie du développement du capital qui apparaît pendant la présidence de Giscard que se précise l'offensive visant à la dissolution de la Fonction publique. Le rapport du député Gérard Longuet prévoyait qu'il ne resterait plus que 400 000 fonctionnaires. Son projet consistait à fonctionnariser le maximum d'emplois dans le cadre régional en supprimant les statuts nationaux, en favorisant les promotions «au choix», en abandonnant le recrutement par concours. A cela s'oppose aujourd'hui le nouveau statut des fonctionnaires.

NOUVEAU STATUT, NOUVEL APPAREIL D'ETAT?

Alors que la droite insistait sur la privatisation et la limitation du rôle de l'appareil d'Etat, la gauche lui oppose les nationalisations et le développement de la Fonction publique à travers son nouveau statut.

Celui-ci comporte trois grandes caractéristiques :

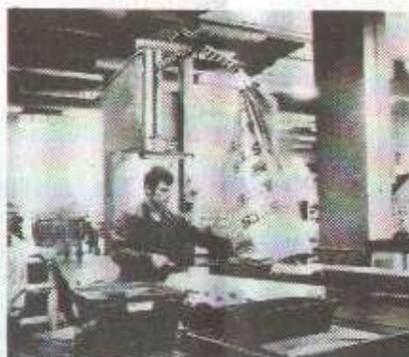
1.— La réaffirmation et l'approfondissement des conceptions du statut de 1946 :

—égalité d'accès par concours sans interdictions politiques. Le fonctionnaire même soumis à «l'obligation de réserve» qui lui impose théoriquement de ne pas critiquer



publiquement le gouvernement conserve ses droits démocratiques —maintien également du système de carrière fondé sur la distinction du grade et de l'emploi —réaffirmation du principe des statuts nationaux —organisation en corps définis par rapport aux diplômes scolaires et universitaires.

2.— La légalisation d'acquis anciens ou nouveaux. Plusieurs acquis qui n'avaient jamais trouvé leur consécration législative trouvent ici leur place :



—droit de grève, liberté d'opinion —droit des syndicats à négocier sur les conditions et l'organisation du travail, sur les rémunérations —participation à la gestion de l'action sociale (il n'existe pas de comités d'entreprise dans la Fonction publique) —droit à la formation continue

3.— L'extension du Statut général à la Fonction publique territoriale. C'est



là sans nul doute l'élément le plus nouveau. Les fonctionnaires des communes, départements, régions auront le même statut que ceux de l'Etat sous réserve de certains aménagements sur lesquels il faudra d'ailleurs être vigilant. Des possibilités de passage de la Fonction publique d'Etat à la territoriale sont également prévues. Incontestablement, il y a là une très nette amélioration des garanties des agents des collectivités locales.

C'est un succès qui semble n'avoir été acquis que très tardivement. En effet, entre organisations syndicales comme au sein du gouvernement, un débat se déroule sur la stratégie à développer face à la crise. Au fond deux conceptions s'opposent. L'une que l'on pourra trouver exposée par de Closets dans «Toujours plus», consiste à préconiser la liquidation des acquis de certains travailleurs considérés comme des privilégiés (notamment les fonctionnaires) et à répartir la pénurie (de travail, de salaires). L'autre avancée notamment par la CGT, veut au contraire développer les acquis et tenter d'aligner tous les travailleurs sur ceux-ci.

Dans l'immédiat, la publication de ce Statut général comporte des acquis particulièrement importants pour les travailleurs qui reprennent ainsi le terrain concédé depuis 1958 du fait des attaques de la droite. Toutefois on peut craindre que le développement de la concertation avec les syndicats, leur rôle dans les organismes paritaires ne comportent un risque d'intégration à l'appareil d'Etat.

Plus généralement, ce nouveau statut permet de mettre en lumière la volonté du gouvernement de modifier le rapport entre le centre et la périphérie de l'appareil étatique par le biais de la décentralisation. Cela ne risque-t-il pas de créer des écrans supplémentaires masquant l'objectif de la conquête du pouvoir d'Etat central pour la classe ouvrière?

Enfin, il est significatif des conceptions dominantes dans le mouvement ouvrier sur l'Etat. On ne peut s'empêcher de remarquer que la conception de l'Etat bourgeois démocratique ne fait plus l'objet d'aucune critique. Il est ainsi déconnecté des rapports de production, et la relation entre la base économique et la superstructure n'apparaît nullement.

En réalité ce nouveau statut c'est un bon statut dans le cadre de l'Etat bourgeois, mais rien de plus.

Philippe FALLACHON



Anicet Le Pors avec les organisations syndicales

LA FONCTION PUBLIQUE ET SON NOUVEAU STATUT

Le Conseil des ministres du 16 mars a adopté les trois projets de lois qui composent le «Statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales», portant respectivement «droits et obligations des fonctionnaires», «dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat» et «dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale».

Ces textes qui seront prochainement soumis au Parlement, constituent une étape importante dans le processus de rénovation de la Fonction publique amorcé depuis juin 1981. En effet, depuis cette date, trois séries de textes ont vu le jour : les ordonnances sur le

temps partiel et la cessation anticipée d'activité dont le caractère de progrès social est incontestable, la loi sur la titularisation des agents non-titulaires qui devrait être votée à la session de printemps et enfin une série de décrets sur les libertés syndicales, les commissions paritaires et les comités d'hygiène et sécurité. Tous ces textes comportent d'appréciables avancées pour les travailleurs.

Mais aujourd'hui le projet est plus vaste puisqu'il s'agit d'une refonte du Statut général des fonctionnaires et son extension à la Fonction publique territoriale. Ainsi ce sont 4 millions de travailleurs qui sont concernés, 22% de salariés de France.

Notre parti et les municipales

Notre parti s'est pleinement engagé dans la bataille, à l'occasion des municipales de mars 1983. Prenant en compte, pour la première fois, à la fois les enjeux nationaux et locaux du scrutin.

Ceci traduit l'engagement effectif sur le terrain local de bon nombre de militants du parti : militants associatifs sur le front du logement et du cadre de vie; parents d'élèves actifs; animateurs culturels; militants antiracistes; militants syndicalistes. Certains et certaines d'entre eux ont été élus sur des listes d'union les 6 et 13 mars : deux dans des villes ouvrières, à Uckange en Lorraine et à Allonnes près du Mans, plusieurs autres dans des petites communes. Ces résultats reflètent partiellement seulement, l'investissement du parti au plan municipal : certaines « équipes » nées pour le 6 mars vont continuer l'action dans la commune; des camarades vont accentuer leur travail militant au sein de commissions extra-municipales et de comités de quartier. Riche moisson d'expériences concrètes en perspective au service des intérêts ouvriers et populaires!

Ceci manifeste également l'insertion politique de notre parti dans les rangs du mouvement ouvrier et populaire. Côte à côte avec les militants du Parti socialiste, du Parti communiste français, du PSU et d'autres militants communistes et de gauche, contre les exac-

tions de la droite, pour faire le tour des abstentionnistes du premier tour et recueillir leurs raisons et déceptions, pour élaborer des programmes municipaux conformes aux besoins des travailleurs, les militants du parti ont à la fois répondu à l'exigence d'union des forces populaires sans exclusive et apporté leurs critiques, leurs suggestions et initiatives ainsi qu'une dynamique neuve. Quand l'exclusive a été de mise, chez tel ou tel grand parti, quand les pratiques politiciennes d'élimination l'ont emporté entre les deux tours, nos camarades ont gardé la même ligne de conduite : battre la droite. Après le scrutin, on doit s'expliquer entre partis et militants, on doit tirer le bilan sans concession ni hargne. Nous y travaillerons.

Enfin, notre bataille politique a été sans ambiguïtés : contre la droite qui redresse la tête, contre les campagnes racistes qu'elle a orchestrées, à Marseille et ailleurs, mais aussi en exprimant le refus des mesures d'austérité pour les travailleurs, en manifestant ouvertement qu'une autre politique économique est possible.

Ce combat continue, plus impérieux encore, les acquis de la bataille municipale et les liens tissés avec des militants et des travailleurs étant autant de points marqués pour le mener à bien.

C.G.

MOUVEMENTS COMMUNISTE ET NATIONALISTE EN ALGÉRIE de Jacques JURQUET

Cette chronologie commentée de près de 200 pages étudie les mouvements communiste et nationaliste en Algérie de 1920 à 1962.

Des faits, des documents connus et moins connus, des inédits nourrissent cette étude passionnante à plus d'un titre, pour ceux qui ont vécu la période de libération nationale du peuple algérien comme pour les générations plus jeunes.

Prix : 48,00F + frais de port 8,50F. Chèque à l'ordre de Presse d'Aujourd'hui. BP 90 - 75962 Paris cedex 20.



DANS LA VIE DES TRAVAILLEURS

DONNÉES SUR L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES DE L'EMPLOI

Ces données sont extraites d'un récent bulletin des *Liaisons sociales* (25 février 1983). Il s'agit de statistiques de source UNEDIC concernant les salariés des établissements affiliés à l'ASSEDIC (ce qui exclut une partie du secteur public administratif et le secteur agricole), soit 13 193 024 salariés au 31 décembre 1981.

A cette date, l'industrie en employait 37,8%, le bâtiment-travaux publics 11,4%, le tertiaire 50%.

Onze ans avant, le tertiaire employait 38,3% des salariés, le BTP 14,2% et l'industrie 46,8%...

Le secteur industriel a perdu plus d'un million d'emplois du 1^{er} janvier 1974 au 31 décembre 1981, et les autres secteurs ne compensent plus ces pertes depuis fin 1979.

Dans ces mêmes huit années, le nombre d'hommes (pour toutes les activités concernées) se réduisait de 362 400, celui des femmes augmentant de 414 500.

Par ailleurs, 47,8% de salariés sont dans des établissements de moins de 50 au 31 décembre 1981, au lieu de 41,9% au 31 décembre 1970. Plus précisément :

	31/12/1970	31/12/1981
Etablissements de 1 à 9 salariés	17,8%	21,4%
... de 10 à 49 salariés	24,1%	26,4%
... de 50 à 99 salariés	11,7%	11,2%
... de 100 à 499 salariés	24,8%	23,7%
... plus de 500 salariés	21,6%	17,3%

A noter, en outre, de sérieuses disparités suivant les secteurs : les établissements de 200 salariés et plus occupent 89% des salariés dans la construction automobile, 87% dans la construction navale et aéronautique...

PUBLICITÉ GRATUITE

Il y a près de 3 ans, Michel Le Nagard, délégué syndical à l'usine Olida de Loudéac, faisait saisir plusieurs tonnes de viande avariée que ses patrons envisageaient d'utiliser pour leur lucrative industrie. Ils ont été condamnés pour cette pratique qui aurait pu être lourde de conséquences pour la santé des consommateurs pensez-vous?

Mais non! Hélas! La France n'a pas changé à ce point!

Licencié (par vengeance), Michel Le Nagard a dû faire 25 jours de grève de la faim pour obtenir de Olida de quoi vivre, lui et sa famille, en attendant que le Conseil d'Etat statue sur son cas. Il s'est en effet trouvé à Rennes un tribunal pour passer outre l'inspection et le ministère du Travail qui avaient refusé son licenciement.

A part ça, la lutte de classes c'est fini et un groupe aussi important qu'Olida existe pour des motifs bien plus nobles que faire du fric.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES A TALBOT-POISSY

Recul confirmé et sensible de la CSL. La CGT devient majoritaire dans le premier collège (ouvriers-employés : 14 092 inscrits) et progresse de près de 17% :

CGT : 43, 58% et 15 élus (26,73% en 82);

CFDT : 8,42% et 3 élus (7,74% en 82);

CSL : 35,85% et 12 élus (53,58% en 82).

FD (3,8%) et le syndicat « autonome » CAT (8,3%) ont respectivement un et deux élus.

Ces résultats que laissent prévoir ceux, du même ordre, des récentes élections prud'homales, confirmant que les travailleurs de Talbot-Poissy, par leurs luttes opiniâtres depuis de nombreuses années et en particulier celles de l'an dernier, ont bel et bien brisé l'emprise du système CSL.

Les partisans de ce dernier, qui ont maintenu leur influence dans le deuxième collège (2 800 inscrits, CSL : 60,16%), devront bien s'y faire.

ELECTIONS SYNDICALES EN ESPAGNE

Les résultats des élections syndicales de l'année 1982, connus le 9 mars dernier, indiquent que l'UGT (Union générale des travailleurs, proche du PSOE - Parti socialiste - au pouvoir maintenant depuis fin 1982)

aurait ravi la majorité aux CC-OO (Commissions ouvrières, plus proches du PCE).

Ces résultats sont d'ailleurs contestés par ces dernières. L'UGT aurait obtenu 36,71% des élus (21,7% en 1978, 29,3% en 1980).

Les CC-OO seraient passées de 34,5% en 1978, à 33,4% en 1982.

DU CÔTÉ DES RICHES

Le 16 mars, la Fédération des Finances CGT présentait à la presse des éléments bien

intéressants tirés d'un premier examen du rendement de l'impôt sur les grandes fortunes. 110 000 contribuables ont payé à ce titre 4,5 milliards. Les meilleurs (plusieurs dizaines) ont payé 10 à 50 millions de francs et certains même plus (ce qui signifie une fortune supérieure à 3 milliards : même en francs dévalués, ce n'est pas mal).

D'après la Fédération des Finances CGT, 170 000 familles possèdent environ 1 500 milliards (près d'un milliard de centimes en moyenne).

Parmi ces nantis, 30% sont des présidents-directeurs ou directeurs généraux. A ce niveau-là, des mots comme crise, rigueur, fins de mois... ça ne doit pas vouloir dire tout à fait la même chose que pour le commun des mortels, encore moins effort ou compétitivité ou... changement.

CELLULOSE DE STRASBOURG



Occupation début janvier; manifestations diverses et spectaculaires (les engins lourds utilisés dans cette entreprise, ça fait du bruit!)...

Les 360 travailleurs de la Cellulose de Strasbourg ont repris le travail le 21 mars, sauvent tous leurs emplois.

Pourtant, à la faveur d'un premier tour des municipales « encourageant », les patrons papetiers avaient cru pouvoir retirer leurs billes du plan de relance qu'ils avaient dû signer le 7 février.

Les engins étaient aussitôt ressortis... Pont international bloqué.

Les papetiers ont dû relire le papier qu'ils avaient signé et les engagements qu'il comportait. Comme dirait l'autre, si les travailleurs ne mettent pas la main à la pâte...

De Renault-Fiens à la Cellulose de Strasbourg en passant par Carmaux, Aulnay ou Poissy, c'est quand même bien la meilleure voie.

Gilles CARPENTIER

LE TRAVAIL ENCHAÎNÉ

LA CHAÎNE

Artère vitale de l'usine qu'elle parcourt d'un bâtiment à un autre, la chaîne (la direction dit « la ligne ») charrie dans un mouvement incessant le flot des « caisses ». Exécuter, d'un geste cent fois répété dans la journée, une opération (ou une série d'opérations) sur la caisse, en l'accompagnant dans son mouvement le temps où elle passe au poste de travail (une à deux minutes à Aulnay), c'est cela le travail à la chaîne, parcellisé et répétitif à l'extrême, remis en cause par les luttes d'O.S. depuis les années 60.



LE FERRAGE

Gerbes d'étincelles fusant de toute part, robots-soudeurs enserrant les caisses dans leurs pinces d'acier; et puis des hommes, portant gants, lunettes, tabliers et couvre-chefs de toutes sortes, qui empoignent les pinces à souder l'une après l'autre — il y en a plusieurs, suspendues, par poste de travail — et les appliquent en divers points des caisses, au rythme de plusieurs centaines de points par jour : c'est le ferrage, le début de la chaîne, où sont assemblés par soudure électrique les divers éléments de la caisse — châssis, ailes, pavillon — issus des presses d'autres établissements Citroën...

Pour la plupart, ils sont AQA — « agents qualifiés d'ateliers » — c'est-à-dire O.S. à 4 400,00 F par mois, malgré leur savoir-faire, malgré leur ancienneté — beaucoup étaient déjà chez Citroën avant Aulnay.



LA PEINTURE

Les carrosseries ainsi soudées arrivent par la chaîne à la peinture — 500 travailleurs en deux équipes. Dans les cabines peinture, les pistoletiers manient leur outil de travail avec art, mais un art non reconnu : sans formation véritable, ils ont appris à la va-vite sur le tas et sont aussi pour la plupart AQA. Grâce à leurs luttes, ils ont obtenu un quart d'heure payé pour leur douche en fin de poste : payé, mais non pris, cela ferait tomber la production!



LA SELLERIE

Sièges et garnitures intérieures. Les femmes ne sont pas à la chaîne, mais elles doivent travailler très dur pour faire le boni sur les machines à piquer. Bon nombre d'entre elles sont « AA2 », c'est la qualification la plus basse, avant AQA : 4 300,00 F par mois, ce qui est sans rapport avec les qualités de dextérité exigées par le poste. Elles sont soumises à une très forte pression de l'encadrement, et la CSL y est encore très présente.

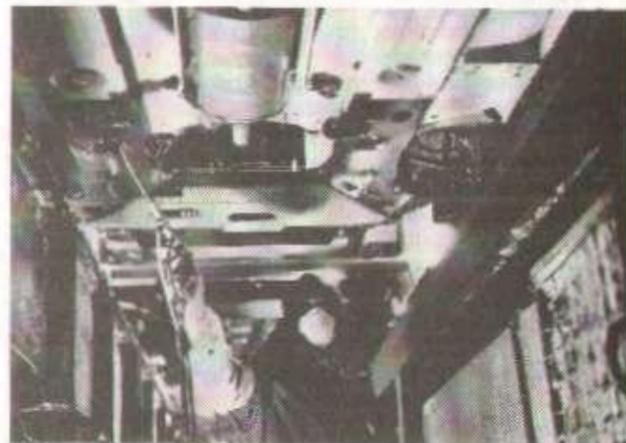


LE MONTAGE

Au montage, toutes les pièces du puzzle se retrouvent, et sont assemblées. A l'heure actuelle, le temps de passage (par poste) au montage est de deux minutes trente secondes. Les travailleurs sont à plusieurs sur chaque voiture, travaillant en marchant ou accroupis dans la caisse, dans des positions souvent inconfortables.

LE «TECTYL»

De sa fosse, il injecte du « Tectyl » — produit anticorrosion — dans 175 voitures par jour; pour traiter chaque voiture, il faut utiliser cinq têtes d'injection différentes. Il s'est entouré la tête d'un chiffon pour essayer de ne pas trop être imprégné du produit à la fin de la journée. Il a 12 ans d'ancienneté chez Citroën, il n'est qu'AQA, et ce depuis février 83 seulement, grâce aux luttes et en application de la médiation de juin.



Par leur lutte, les O.S. d'Aulnay ont gagné, au printemps 82, le droit de s'organiser, cette liberté fondamentale. Ces derniers mois, la direction a tenté de décapiter le syndicat, elle a manifestement échoué.

La question du travail à la chaîne, des cadences, des qualifications se pose avec d'autant plus de force : chez Citroën, la CGT a compté un travailleur qualifié sur dix, et il n'est pas rare de rencontrer des travailleurs gagnant 4 300,00 F par mois avec 12 ou 15 ans d'ancienneté.

La grande grève de mai a abouti à une baisse des cadences sur la chaîne. Avant, « c'était vraiment impossible » disent tous les O.S. interrogés. « On ne pouvait même pas aller aux toilettes, l'esclavage

complet. » Mais tout est loin d'être réglé, et il y a des tentatives constantes d'augmenter la charge de travail des hommes. En ce moment, la question se repose, en particulier avec les transferts de production (Visa) de Rennes à Aulnay.

Enfin, c'est la chaîne elle-même qui est en cause à travers ces luttes. Travail en miettes, répétitif à l'extrême, mutilant, le travail à la chaîne a fait les beaux jours du profit capitaliste, mais depuis les années 60 le taux de rentabilité du capital dans le secteur automobile se dégrade. Les luttes des O.S. « enchaînés » témoignent avec force de la nécessité d'une autre organisation du travail, qui n'aurait pas la recherche du profit maximum pour principe directeur.

Reportage photographique de Marc PERRIN

LE DANGER DU LAISSER-FAIRE

Un enfant de 11 ans tué à Marseille; ç'aurait pu être deux: c'est la sixième victime en moins d'un an...

La propagande anti-immigrés, amplifiée en véritable campagne de haine raciale à l'occasion des conflits dans l'automobile, puis des élections municipales, sème son poison mortel.

Le premier ministre Pierre Mauroy a vigoureusement dénoncé la droite pour sa lourde responsabilité en la matière... après les élections, et après avoir lui-même mis gravement en accusation les immigrés au lendemain du succès de la grève des O.S. à Renault!

Le gouvernement avait de fait refusé de combattre cette campagne, évitant d'y opposer la contre-campagne d'explication en profondeur nécessaire, écartant délibérément pour finir la brochure établie par le Secrétariat d'Etat à l'Immigration (1) pour répondre à l'argumentation de la droite le plus souvent fondée sur de grossières falsifications.

On peut craindre qu'il y ait eu là un calcul électoral: éviter d'affronter un problème jugé peu payant sur ce terrain. On peut craindre plus encore, à voir l'allure qu'a pris dans certains cas le « sursaut » de la gauche au deuxième tour, par exemple à Marseille, où, pour préserver son siège, Gaston Defferre a fait sur cette question assaut d'efficacité avec la droite en se plaçant sur le même terrain qu'elle, et où une fois réélu, il a inauguré son nouveau mandat en interdisant la manifestation après la mort du petit Jean-Christophe.

La réaction du gouvernement face à des conflits dans l'automobile remettant en cause entre autres sa « politique des salaires », était tout aussi inquiétante.

Quoi qu'il en soit, le calcul électoral s'est avéré payant... pour la droite. Conséquence: on voit des responsables de la gauche (comme Lionel Jospin) reprendre l'exigence d'un débat national sur la question de l'immigration, exigence formulée depuis longtemps par les organisations et associations actives dans ce domaine. Cela peut être le moyen d'engager cette nécessaire campagne d'explication en profondeur.



Publié dans *Les immigrés en France*, brochure du MRAP.

LES RACINES DU MAL

A ce propos, si depuis mai 1981, la campagne anti-immigrés est devenue une arme tournée contre le gouvernement (le MRAP parle à ce sujet de « racisme d'opposition »), il n'est pas inutile d'en rappeler les ressorts fondamentaux.

Car il y a des années que la droite a fait de l'immigration un des thèmes centraux de sa propagande. C'est qu'en temps de crise, l'option de la droite (guidée par les intérêts qu'elle sert), c'est d'en faire payer le prix aux travailleurs. La propagande sur l'immigration vise à détourner la colère, le ressentiment, les luttes populaires, des vrais responsables: le système et la classe capitalistes. Cela vise en même temps à diviser entre elles les victimes pour affaiblir leur capacité de résistance.

L'histoire ne manque pas d'exemples. De plus, ces minorités faites boucs émissaires ainsi isolées, on leur applique les mesures de restriction des libertés, d'exploitation renforcée qui ne manqueront pas de s'étendre par la suite à tous les travailleurs.

Des lois Bonnet à la loi Peyrefitte, la droite au gouvernement en a fait l'ample démonstration, sans pouvoir heureusement donner toute son ampleur à l'application.

Pour Giscard d'Estaing, les immigrés devaient être des intérimaires dans notre société.

Mais cela annonçait ce que ce gouvernement à l'entier service du patronat, des puissances d'argent, voulait faire (faisait déjà dans une certaine mesure) de tous les travailleurs: des intérimaires dans leur emploi, chômant ou travaillant, d'une région à une autre, selon les besoins; en même temps l'action syndicale revendicative ou de simple défense de l'emploi et des acquis sociaux était peu à peu décréétée délit. Derrière son discours sur la sécurité, ce pouvoir créait l'insécurité maximum (de leur emploi, de leurs libertés, de leur vie même) pour les immigrés pour mieux l'étendre à tous les travailleurs.

Il s'appuyait aussi, en ce qui concerne les immigrés, sur l'héritage colonial, loin encore d'être liquidé, d'une France qui continue en outre à nourrir sa puissance de ses rapports impérialistes avec des pays du Tiers Monde. Il en résulte un racisme latent, en particulier à l'égard des peuples du Maghreb (séquences de la guerre d'Algérie).

La droite continue sous d'autres formes cette même pratique, dans le même but, avec en plus celui de reprendre les rênes de l'Etat. Laisser faire, c'est laisser s'accumuler le passif, se creuser la brèche dans l'unité populaire. C'est accroître les chances de succès et de revanche prochaine pour la droite et même risquer de déraiper jusqu'à reprendre à son compte cette néfaste politique.

Il est urgent d'engager une campagne résolue et en profondeur pour contrer la propagande anti-immigrés, de faire avancer les mesures allant dans le sens de l'égalité des droits et de créer ainsi les conditions d'une insertion (2) où les communautés immigrées pourront, au sein des forces populaires, agir et lutter pour leurs intérêts communs.

Gilles CARPENTIER

(1) La brochure du MRAP: « Les immigrés en France: ce que vous devez savoir » est un instrument tout à fait intéressant pour les mêmes objectifs.

(2) Quand 70% des immigrés, sur les 4 224 000 résidant en France au 31 décembre 1981, y sont depuis plus de 10 ans, c'est bien d'insertion qu'il s'agit.

DU JAMAIS VU DEPUIS 1789

Le 25 mai 82, Edith Cresson, alors ministre de l'Agriculture, lance les états généraux du développement agricole. C'est la première fois qu'un ministre de l'Agriculture concrétise dans les faits cette vieille idée. L'annonce de ces états généraux a créé une mobilisation sans précédent de tous les paysans au niveau national. Ils se termineront les 7, 8 et 9 février 1983 en une rencontre nationale.

Depuis juillet 1982, environ 200 000 personnes travaillant dans quelque 550 petites régions naturelles, se sont réunies. Il y avait là des petits paysans délaissés par le développement, des éleveurs, des maraichers, des céréaliers, des viticulteurs, des salariés d'exploitation, des techniciens et des responsables syndicaux de tous bords. La rencontre nationale a réuni 3 000 personnes venues de toute la France.

LES THEMES DE LA RENCONTRE

Trois thèmes principaux avaient été retenus: quels sont les types d'exploitation et les systèmes de production qui permettront de maintenir le maximum d'actifs et de valoriser les ressources naturelles? Quelles sont les méthodes de développement adaptées à un tel objectif? Comment les structures de développement devront-elles évoluer?

Au niveau de la composition des commissions de réflexion, des groupes de travail, des réunions, le ministre a voulu « ratisser large » en s'adressant à des personnalités de tous bords, jusque et y compris de droite. Ce type de travail a eu le mérite de faire cohabiter à la base des gens qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer et les débats ont été souvent fructueux comme l'a souligné la presse spécialisée.

LA VOLONTÉ DE SABOTAGE DE GUILLAUME

Initialement la rencontre nationale devait avoir lieu avant les élections aux chambres d'Agriculture, mais la FNSEA craignant pour ses intérêts partisans a fait pression sur le ministre: refus de la réunion nationale où la FNSEA s'engagera concrètement dans la campagne des municipales. Puis la veille de la réunion nationale, François Guillaume appelle les responsables régionaux FNSEA

engagés dans ces travaux à refuser de monter à Paris. Mais ceux-ci ont refusé l'appel au boycott. Enfin, F. Guillaume refuse le temps de parole qui lui est imparti. Mais ces manœuvres ont été désavouées.

LES AGRICULTEURS LES PLUS PERFORMANTS NE PEUVENT SERVIR DE MODELES AUX AUTRES

La paysannerie française n'est pas un tout homogène. Outre les diversités de revenus, il existe des situations différentes à l'intérieur des grandes régions de production. Ainsi, dans le département du Loiret, il n'y a rien de commun entre la Sologne et le Val-de-Loire, rien de comparable entre le Gâtinais pauvre et la Beauce, et il existe à l'intérieur même de chaque petite région naturelle des diversités sensibles selon la nature exacte du terrain, le degré de pluviométrie, l'environnement industriel, etc.

Partant de ces constatations d'ordre technique, il n'est pas difficile de reconnaître qu'il ne saurait exister pour tout le pays un même type d'exploitation agricole régi par le même type de développement. Si l'on veut que le plus grand nombre d'agriculteurs reste à la terre, le développement doit être envisagé de façon souple selon la situation de chacun. Et c'est pourtant un modèle de développement unique qui a été choisi pour toutes les exploitations depuis 1960 avec le résultat que l'on connaît: plus d'un million et demi d'exploitations ont disparu et des régions entières se désertifient devenant ainsi la proie des promoteurs immobiliers et des accapareurs de terre - entrepreneurs de travaux publics, banques, gros propriétaires terriens, sociétés multinationales agro-alimentaires, industriels des engrais et produits chimiques, etc.

Le financement du développement agricole s'est fait en fonction de ce modèle unique. Les « improductifs » se sont vu refuser leurs demandes de prêts. Les techniciens dépêchés par les organismes de développement ont poussé à une rationalisation outrancière conduisant ainsi des dizaines de milliers de producteurs à la ruine et au chômage.

Le développement agricole s'est fait à l'encontre des plus faibles chez nous, mais aussi du Tiers Monde qui est devenu fournisseur de matières premières nécessaires à l'agriculture française, au détriment de sa propre agriculture.

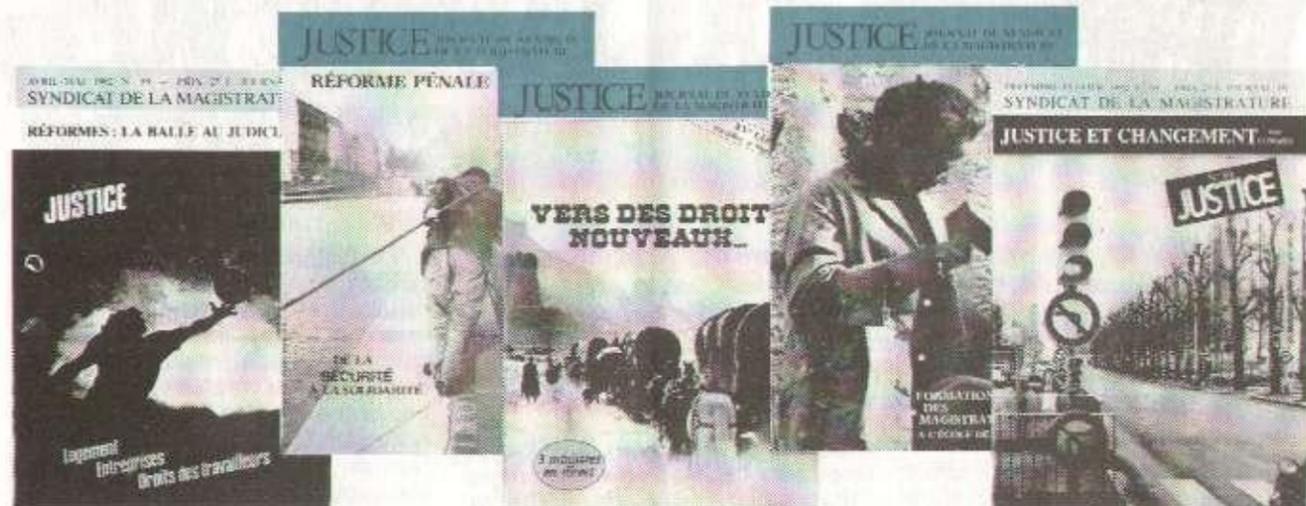
LES SALARIÉS AGRICOLES NE SONT PLUS IGNORES

Les salariés d'agriculture ont été laissés pour compte par l'administration, les organismes de développement, les organisations syndicales paysannes et ils sont considérés comme des moins que rien, surtout les immigrés sous-payés, mal logés. Leur participation active à ces états généraux a été arrachée aux organisateurs car « on les avait oubliés » une fois de plus.

UNE FOULE DE QUESTIONS OUVERTES

Les questions principales sur lesquelles vont devoir plancher les commissions issues de ces états généraux sont ardues: de quelle agriculture avons-nous besoin? Pour quoi faire? De quelles exploitations avons-nous besoin: taille, gestion, financement? Evolution des techniques et des matériels? Quel rôle doit avoir le technicien du développement? Comment maintenir le maximum de paysans à la terre? Cela signifie-t-il le financement à perte d'exploitations? Un développement accru de l'agriculture de groupe? Une plus grande association des salariés à la marche de l'exploitation? Un service public gérant le foncier? Une redivision du travail dans les régions? Quel lien peut-il exister entre une agriculture offensive et le bien-être des paysans et de la population en général?

Yves LEPIC



« Organisation populaire », un syndicat de magistrats? Le qualificatif choquera tous ceux qui ont côtoyé les tribunaux et subi la justice de classe. Et pourtant, notre voyage au Syndicat de la Magistrature se trouve pleinement justifié. Car ce syndicat de juges n'est pas comme ces autres syndicats de hauts-fonctionnaires, de patrons ou de professions libérales. Rassemblant des hommes et des femmes ayant fait des études supérieures, aux salaires confortables, voire plus, le Syndicat de la Magistrature n'avance aucune revendication salariale ni corporatiste. Plus encore, se situant pleinement dans le camp du peuple, il constitue depuis quinze ans un appui sérieux aux luttes populaires dans de multiples domaines.

Qui a oublié la première mise en détention d'un patron responsable d'un accident du travail en 1976 : c'était l'affaire de Charette-Chapron? Qui a oublié l'action du juge Ceccaldi contre les ententes pétrolières illicites? Depuis quinze ans, le Syndicat de la Magistrature se bat pour révéler, démystifier, rompre le secret, dévoiler les mécanismes de subordination de la justice au pouvoir, les mécanismes d'une justice lente, chère, compliquée et surtout profondément inégalitaire. Souvent, le Syndicat est monté en premières lignes contre les violations par l'Etat capitaliste de sa propre légalité, contre les atteintes aux libertés et contre les injustices... que la « justice » avalise. Et ce faisant, son discours a eu plus de retentissement encore.

Au Syndicat de la Magistrature, on est loin du langage incompréhensible et du ton feutré des tribunaux, de l'atmosphère étouffante et répressive d'une justice servie par un corps hiérarchique conservateur. Un souffle d'air passe...

Camille GRANOT

SIGNES DISTINCTIFS

Naissance Créé en juin 1968 — sur la base d'un projet de début 1968 — à l'initiative d'anciens « auditeurs de justice » élèves de l'ancienne Ecole nationale de la Magistrature.

Objectifs « Faire bouger » l'institution judiciaire et « révéler » sa place dans l'appareil d'Etat. Son XV^e Congrès (novembre 1982), s'est voulu « un Congrès d'ouverture manifestant la volonté d'inscrire la justice dans le changement » — « au plan pénal, mieux comprendre notre rôle dans la vie locale et l'impact de nos interventions » — « au plan civil, assurer aux citoyens l'utilisation de leurs droits et de l'outil judiciaire ».

Organisation Le Syndicat de la Magistrature rassemble un millier de magistrats sur 5 500.

Deux autres organisations existent : l'USM (Union syndicale des magistrats) dont les effectifs sont estimés à 2 000 environ, et l'APM (Association professionnelle des magistrats), nouvellement créée après le 10 mai et nettement orientée à droite et ouvertement antigouvernementale.

Presse *Justice*, revue qui constitue des dossiers par thèmes. N° 93 : « Vers des droits nouveaux » (textes du XV^e Congrès). N° 92 : les prisons. N° 90 et 91 : la réforme pénale. Etc.



Jean-Paul JEAN

vice-président du Syndicat de la Magistrature
répond à nos questions

■ Votre organisation parle de « démocratisation interne et externe » de l'institution judiciaire. Quels obstacles principaux se dressent contre elle au sein de l'appareil judiciaire comme dans la société?

Le Syndicat de la Magistrature a toujours considéré que la Justice est un élément essentiel de l'appareil d'Etat — comme l'armée, la police... Les magistrats ont pour rôle social de faire appliquer la loi, à savoir un système de valeurs définies par une classe dominante possédant le pouvoir économique et politique. Le Syndicat a toujours dit que la loi n'était pas neutre; pour nous c'est un « outil de travail ». La justice a une fonction politique à laquelle elle ne peut échapper; nous ne sommes pas dupes de cela. Le magistrat doit résoudre des intérêts contradictoires: il doit se situer lui aussi.

AU FOND, J'AI TOUJOURS ÉTÉ DE GAUCHE...



Les magistrats constituent un corps globalement conservateur en raison de phénomènes convergents: leur formation intellectuelle, leur milieu qui les prédispose à choisir cette carrière, les filières idéologiques des facultés de droit, leur recrutement, par concours mais aussi par d'autres biais — recrutements dits « latéraux » pour les avocats ou fonctionnaires choisis sur des critères politiques ou par recommandation

d'un corps replié sur lui-même. Face à cela, des magistrats ont dénoncé le mythe de l'indépendance de la magistrature et se sont battus pour que la justice soit « transparente », pour que soient clairs les enjeux des conflits et des solutions à ces conflits. Un des rôles essentiels du Syndicat de la Magistrature est de montrer le fonctionnement de l'appareil judiciaire et de mettre en évidence les véritables enjeux.

■ Par exemple?

Il existe deux logiques. Dans le Code civil, la valeur essentielle, c'est le droit de propriété. Une autre valeur posée par la Constitution, c'est le droit de grève. Quand des travailleurs occupent une usine, ces deux valeurs s'opposent. Quand les juges tranchent et décident l'expulsion de l'usine, ils font prévaloir le droit de propriété, la « liberté du travail », sur le droit de grève.

Un exemple actuel: la saisine de la justice à Citroën-Aulnay. Il y a un biais civil: expulser ces gens qui empêchent les autres de travailler. Il y a un biais pénal: des gens ont commis des violences, il faut les réprimer. Et ces violences servent de base au licenciement. Que répond la justice? Il faut expulser ceux qui entravent le travail et inculper ceux qui commettent des violences. Il existe d'autres intervenants: l'inspecteur du Travail qui autorise ou non les licenciements, le préfet qui exécute ou non la décision d'expulsion du tribunal. Il y a possibilité de recours devant le ministre pour les licenciements. Ces deux dernières décisions sont donc purement politiques en l'occurrence.

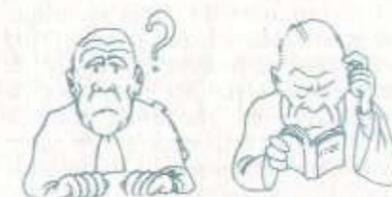
Deux magistrats peuvent répondre de manière très différente. L'un, saisi en référé le matin, va prendre l'ordonnance d'expulsion dans l'heure; l'autre va décider de nommer un médiateur,

qui va sur place, rencontre les parties en cause, cherche à trouver une solution de compromis, comme cela a été le cas pour Dupeyroux.

Quelques illustrations encore: un patron peut obtenir une ordonnance d'expulsion dans les 24 heures. Par contre, un ouvrier licencié connaîtra la décision prud'homale au bout de plusieurs mois; si le patron fait appel en cas d'indemnités, la réponse viendra au bout de quelques années; si le patron va en cassation, elle interviendra au total au bout de 5 à 7 ans! Nous appelons cela, au Syndicat, la justice à deux vitesses. Même chose pour le pénal: pour un petit vol, c'est le flagrant délit. Par contre, pour un délit économique ou financier, l'instruction dure de plusieurs mois à plusieurs années pour aboutir peut-être à un jugement après que les défenseurs ont utilisé tous les recours de la procédure.

Qu'ils pensent les juges?

QUE PENSEZ-VOUS DE LA LUTTE DES CLASSES?



AH! LES HISTOIRES ENTRE LES PATRONS ET LES OUVRIERS?



Il y a des tabous...

■ Quels sont les points-clés pour transformer l'appareil judiciaire en profondeur, de votre point de vue ?

Comme tout appareil d'Etat, la justice est fondée sur un fonctionnement hiérarchique. La démocratie, c'est la première valeur que nous défendons. La seconde, c'est la « transparence » du fonctionnement de l'institution.

Dans un certain nombre de domaines, nous voudrions faire pénétrer la démocratie dans la fonction de justice par plusieurs moyens : par le biais de l'intégration des citoyens au plan pénal ou des représentants des associations de consommateurs, des producteurs et vendeurs en cas de conflits de la consommation. Par exemple, dans le cadre de la loi Quilliot, il faut que soient présents propriétaires et locataires. Le juge doit dire le droit mais doit aussi restituer le conflit dans son contexte. S'il doit décider ou non d'une expulsion en cas de non-paiement du loyer, il faut que les gens puissent s'expliquer, dire que dans telle cité 30% des familles du HLM ne peuvent pas payer leur loyer, pourquoi, etc. Nous voulons une sorte de prud'homme, comme dans le droit du Travail. Il faut un débat public avec pouvoir d'interventions extérieures, un débat contradictoire, avec une défense qui ait connaissance de l'ensemble du dossier et cela dans un cadre légal. Il existe des garde-fous dans un état de droit; il faut, notamment en matière de libertés individuelles, agir de telle sorte que l'Etat ne viole pas sa propre légalité.

Une évolution du statut du magistrat est nécessaire : recrutement libéré de l'emprise du pouvoir exécutif ou du corps conservateur des magistrats, reconnaissance du pluralisme, contrôle par le corps social tout entier par la transparence du processus de décision.

Il faut à la fois l'ouverture de la justice à des personnes extérieures et l'ouverture du juge sur le milieu extérieur. Par exemple, en matière de délinquance, il faut que le juge connaisse bien le quartier, qu'il s'informe, rencontre les acteurs sociaux, etc. De ce double mouvement doit naître une certaine transparence du débat judiciaire... Il faut que les citoyens participent à la fonction de juger qui est une fonction de régulation de toute société...

Nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur la transformation par l'inté-

rieur de l'appareil judiciaire; elle s'opérera d'abord par la pression de l'ensemble des forces sociales à l'extérieur, par une transformation globale et en profondeur de la société, mais nous avons pour cela un rôle spécifique à jouer.

■ De l'après cantonales aux municipales, le thème de la « sécurité » a été au centre de la vie publique. Cette question vous préoccupe : quels sont vos points de vue et activités en ce domaine ?

Le thème de la « sécurité » n'est pas neuf. Dans un contexte de crise économique, on se rabat sur les apparences de conflit, on stigmatise telle ou telle couche de la population pour éviter de poser les vrais problèmes et de les résoudre. Le bouc émissaire, aujourd'hui, c'est le « délinquant », « l'immigré », le « jeune immigré ». Ce thème de la sécurité, de l'ordre a toujours été utilisé par la droite. Pensez à juin 1968 et les résultats électoraux...



Peyrefitte a su utiliser ce thème et ce support pour faire passer ses idées. Le Syndicat de la Magistrature a mené un combat, parfois assez violent, pour démonter tous les mythes portés par ce thème de la « sécurité », pour dénoncer son utilisation politique, ce que nous avons appelé « l'idéologie sécuritaire ».

Depuis mai 1981, nous avons avancé certaines idées qui viennent d'être reprises. Sans nier les problèmes de la petite et moyenne délinquance, liés aux cambriolages, aux petites agressions, nous pensons que les réponses ne se posent pas simplement en termes d'exclusion et d'emprisonnement qui ont leur propre logique de récurrence et d'aggravation de la situation. Il existe un enchaînement fatal auquel on ne saurait souscrire. Les causes de la délinquance sont connues : désocialisation provoquée par le chômage, regroupement de la population dite « à problèmes » dans certains quartiers, cumul de l'échec scolaire, des difficul-

tés d'intégration dans la société pour les Maghrébins de la deuxième génération, des difficultés d'identification... Il faut s'attaquer à la racine de ces problèmes et non à leurs aspects apparents et à court terme.

Lors de nos Congrès, nous avons proposé différentes solutions pour s'attaquer aux racines, pour resituer la réponse pénale dans l'environnement social des cités difficiles. A côté du rapport Dubedout sur les « îlots sensibles », à l'initiative de Pierre Mauroy, a été créée la Commission Bonne-maison, dite « commission des maires » sur la sécurité : elle a essayé de globaliser le problème de la sécurité dans les villes, ce à l'unanimité, ce qui nous a étonnés car elle a rassemblé des maires de droite et de gauche; elle s'est efforcée de ne pas tomber dans la formule simplificatrice « à une infraction correspond une solution répressive » mais a cherché à resituer l'infraction dans le contexte de ses causes et à définir des solutions diversifiées, les moins désocialisantes. Il faut limiter les dégâts de la peine de prison; il y a d'autres réponses possibles, même si plus difficiles, plus complexes et à plus long terme.

La gauche a repris ce discours, mais n'a pas su le faire passer. C'est un discours parfois contradictoire : les réponses diversifiées, l'appréhension concrète et locale des problèmes de délinquance proposées par le ministère de la Justice ont été contrebalancées par le discours « classique » qui assigne à l'institution judiciaire une fonction purement répressive, aboutissement de l'action de la police et de la gendarmerie, qui ne fonctionnent-elles qu'en termes de répression en raison de leur logique dans l'appareil d'Etat. De cette contradiction sont nés des malentendus, des discours incohérents à l'occasion de faits divers où le ministère de l'Intérieur et de la Justice devaient répondre sur le champ. On ne peut pas toujours répondre à chaque fait divers; il faut globaliser les problèmes. Mais le fonctionnement des médias ne permet pas cela, surtout sur un thème qui charrie des fantasmes, des mythes et phénomènes irrationnels...

Nous dénonçons les risques de glissement vers une société autoritaire en cette période de crise : ce sera un thème essentiel de notre activité dans les mois à venir. Nous pensons que c'est avec plus de liberté, plus de démocratie que doivent se résoudre ces problèmes et non dans les termes simplificateurs d'exclusion et de stigmatisation...

SANTÉ

Lutte contre le cancer

Si ces derniers temps, on entend beaucoup parler de « la lutte contre le cancer » il faut bien reconnaître que pour le moment il n'existe pas de politique globale et que les « initiatives » sont pour le moins éparpillées. Cela a motivé la vaste consultation mise en place en juin 82 par Jack Ralite et dont le but exprimé était de « mettre en place une politique globale de la lutte contre le cancer ».

DE LA CONCERTATION NATIONALE CONTRE LE CANCER...

C'est par une voie originale que médecins experts mais aussi tous ceux qui étaient concernés (associations de malades, syndicats, personnel...) se sont retrouvés à ce « rendez-vous du cancer ». « Rencontre du mouvement d'en haut et du mouvement d'en bas » souhaitait J. Ralite. Pari en partie tenu, car les travailleurs, leurs syndicats...

n'ont pu, faute de moyens y prendre toute leur place.

Mais ce fut une initiative positive dont les conclusions ont fait sortir en leitmotiv le mot « INÉGALITÉ ». Qui savait que la mortalité du cancer passe du simple au double selon la place dans la société du fait des conditions de travail et du manque d'information ?

...AUX PROPOSITIONS

Des lignes de conduite ont été dégagées lors de la réunion nationale, clôture de cette concertation, le 21 janvier avec la participation de J. Ralite, J. Auroux et Y. Roudy. Elles devraient d'ici quelques semaines se concrétiser.

Une exigence ressort des propositions dans tous les domaines, recherche comme soins : il faut coordonner et fixer les orientations pour tous les moyens déjà existants — centres anticancéreux, hôpitaux, privé. Par ailleurs, il faut développer les secteurs qui

n'existent pas ou quasiment : la prévention, l'information, la recherche en sciences sociales, l'épidémiologie. Une idée force a été développée en arrière-plan de toutes ces orientations : rien ne peut se faire sans la participation de tous ceux qui sont concernés, que ce soit dans les structures régionales d'orientation ou dans les projets de prévention dans le travail.

Jack Ralite a annoncé quelques mesures positives, comme la suppression de la discrimination envers les cancéreux guéris, ceux-ci étant jusqu'ici interdits de séjour dans la Fonction publique. Jean Auroux a, quant à lui, précisé de nouvelles dispositions pour une meilleure surveillance médicale, et pour la diminution de l'exposition à des substances toxiques pour les travailleurs.

Un rapport concluait : « Poser le problème des inégalités, c'est s'adresser d'emblée au champ politique... » Eh oui! Pour vaincre le cancer, comme dans d'autres domaines de la santé, il faudra s'attaquer aux causes qui font que les classes sociales les plus défavorisées sont les plus touchées.

Carine FAVIER

CAMPAGNE DU COMITE D'EDUCATION POUR LA SANTE

Grandir sans risques



Avec l'Enfant Vivons la Sécurité

« Pas de pépins, des calins »... Ainsi pourrait sans doute se résumer humoristiquement la campagne que le Comité français d'éducation pour la santé vient de lancer, sur les médias. Tous les samedis en effet, à partir du 26 mars, à 18h25 sur TF1, nous pourrons voir des petits films-sketches de Nadine Trintignant pour attirer l'attention des parents sur les risques d'accidents domestiques des enfants de 6 mois à 15 ans.

Le savions-nous? La première cause de mortalité chez les enfants, c'est l'accident, depuis que la médecine infantile a fait reculer les maladies. Les accidents, eux, ne diminuent pas. Ce sont les accidents de la circulation et de la route, mais surtout ce qu'on appelle les accidents domestiques, noyades, étouffements, empoisonnements, chutes... toutes choses qui pourraient la plupart du temps être évitées.

Mais en présentant sa campagne « Avec l'enfant, vivons la sécurité » et quelques-uns de ses films télévisés intitulés « Pépin-calin », Jean-Martin Cohen-Solal, qui dirige le Comité français d'éducation pour la santé, s'est voulu rassurant et pédagogique. Pas question de terroriser ou culpabiliser les parents. Pas question non plus d'un cri d'alarme sur la mortalité infantile, mais plutôt une sensibilisation aux accidents en général. Si moins de 1600 enfants meurent tous les ans des suites d'un accident (dont 67% d'accidents domestiques), un enfant sur 10 est victime d'un accident qui entraîne des soins. C'est donc lui qu'il faut éviter, et pas seulement l'accident grave.

Pour cela, il faut que les parents apprennent les risques que courent leurs enfants et s'habituent aux gestes simples qui peuvent les éviter. Mettre une barrière, enlever les produits toxiques de la portée des enfants, etc. Il faut savoir aussi que les risques ne sont pas les mêmes selon les âges, et sont plus grands dans des périodes « perturbées », que ce soit quand l'enfant est dans un autre milieu (en vacances par exemple), ou lors d'événements particuliers de la vie familiale (maladie d'un parent, divorce, etc.). Les « Pépin-calin », donc, ne montrent pas l'accident mais les circonstances où ils pourraient se produire. Ils insistent sur une ambiance, une situation.

A côté de l'éducation des parents, il y a beaucoup de mesures concrètes à prendre, pour rendre la vie industrielle et urbaine plus sûre aux enfants. Il y a aussi une autre cible : le milieu scolaire, car l'école est aussi une grande collectionneuse d'accidents. Un thème de réflexion et d'action pour l'avenir sans doute...

Claire MASSON

ISRAËL PERSISTE DANS SA POLITIQUE D'ANNEXION

Le gouvernement israélien a annoncé la création de huit nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie occupée. Quinze autres sont prévues pour 1984, et viendront s'ajouter aux cent trente déjà existantes.

Trois réservistes israéliens ont adressé une lettre aux ministres de la Défense et de la Justice dans laquelle ils dénoncent la conduite de l'armée israélienne au Sud-Liban. Ils déclarent avoir personnellement constaté que des gardes-frontière israéliens infligeaient des sévices à des suspects, que des prisonniers devaient accomplir les corvées de certaines unités et que des hommes du commandant libanais d'extrême-droite Haddad étaient hébergés dans les bases israéliennes.

A Saïda, chef-lieu du Sud-Liban, s'est déroulée le 16 mars la plus grande manifestation palestinienne depuis l'invasion du Liban pour réclamer la libération des prisonniers du camp de détention d'El Anzar. Quatre fillettes ont été blessées au cours de la manifestation, dont une par balle.

RÉPRESSION ET EXPLOITATION EN TURQUIE

Le cinéaste turc Yilmaz Güney a été condamné par la cour martiale à une troisième peine par contumace de sept ans et demi de prison pour « propagande communiste », tandis que le président de l'Association des écrivains turcs était condamné à dix ans par la cour civile d'Istanbul.

A la suite de la catastrophe minière au nord-ouest d'Ankara qui a fait 99 morts et 86 blessés dont certains dans un état désespéré, les mineurs et les ingénieurs ont dénoncé

ASSASSINAT D'UNE MILITANTE DES DROITS DE L'HOMME AU SALVADOR

Alors qu'elle enquêtait sur les massacres commis par l'armée, Marianella Garcia Villas, présidente de la Commission des droits de l'homme au Salvador et vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme, a été assassinée. Selon l'organisation chrétienne Pax Christi, la jeune femme était attendue à Genève pour participer à la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Les militaires prétendent qu'elle a trouvé la mort en combattant aux côtés des guérilleros. Mais la thèse de l'assassinat est plus plausible, car on a retrouvé le corps de Marianella couvert de traces de coups.

Pendant ce temps, le secrétaire d'Etat américain, Shultz, plaide devant le Congrès pour une aide supplémentaire de 110 millions de dollars à la junte salvadorienne en difficulté face à la guérilla.



« la vétusté des installations et l'insuffisance du soutènement dans les galeries ».

Ils rappellent que la Turquie détient le « record mondial » des accidents miniers avec 60 à 65 morts par an et 6 à 7 000 blessés.

Ils accusent les dirigeants « d'imposer aux travailleurs des cadences infernales dans le seul but d'accélérer la production avec des méthodes primitives alors qu'aucun investissement n'a été fait pour prévenir les accidents et assurer la sécurité des mineurs qui vivent aujourd'hui dans l'attente du prochain coup de grisou. »

TROIS ANCIENS GARDES ROUGES CHINOIS JUGÉS

Trois anciens dirigeants des gardes rouges de l'époque de la Révolution culturelle ont été condamnés à des peines de prison de 15 à 17 ans.

Il s'agit de Kuai Daifu, ancien étudiant à l'Université Qinghua, de Nie Yuanzi, ex-enseignante de philosophie à l'Université Beida, auteur du premier *Dazibao* appelant les intellectuels à la révolte, et de Han Aijing, de l'Institut d'aéronautique de Pékin, responsable de l'exécution de l'ancien ministre de la Défense, Peng Dehuai. Incarcérés depuis déjà dix ans, les trois gardes rouges ont été jugés en présence de trois mille personnes parmi lesquelles de nombreux univer-

sitaires qu'ils avaient persécutés. (Cf. le livre de Hinton : « La révolution culturelle à l'Université Qinghua » retraçant les activités de Kuai Daifu.)

MANIFESTATIONS EN POLOGNE

Le 13 mars, plusieurs manifestations ont eu lieu en Pologne. A Gdansk, un millier de personnes se sont rassemblées devant le monument aux victimes de la répression de 70. Empêché de rejoindre la manifestation, Walesa a déclaré : « La société doit avoir son mot à dire. Si rien ne change, dans cinq ans au plus tard, nous nous battons à nouveau. »

Les manifestants ont réclamé la libération d'Anna Walentynowicz, une des dirigeantes syndicales des chantiers navals, actuellement en procès. A Varsovie, les manifestants étaient deux milliers, et trois mille à Wroclaw où il y a eu de nombreuses interpellations.

ATTAQUES CONTRE LE NICARAGUA

Venant des pays voisins, en particulier le Honduras, où ils sont entraînés par des conseillers américains, environ 1 500 mercenaires, partisans de l'ancien dictateur Somoza, ont lancé des attaques au nord-est du Nicaragua contre les forces gouvernementales sandinistes.

Le ministre de la Défense du

Nicaragua a qualifié la situation de « grave », pouvant dégénérer en une guerre généralisée en Amérique centrale.

RASSEMBLEMENT UNITAIRE AU CHILI

Plusieurs partis politiques chiliens ont appelé, le 14 mars, à un « rétablissement de la démocratie ». Ce rassemblement de partis, dénommé « la multipartite », affirme que le Chili « désire vivre dans une société libre, où les droits de l'homme sont garantis et où, sous le régime d'autorités élues par le peuple, efficaces, responsables, soumises à la loi, l'on s'efforce de trouver des solutions aux problèmes. ». Ce rassemblement réunit le parti de droite, les partis centristes dont le démocratie chrétienne, et les partis socialistes dirigés par Almeyda et Altamirano. Le Parti communiste pourrait se joindre à cette plate-forme unitaire à laquelle n'ont pas adhéré le MIR ni les mouvements qui préconisent la lutte armée.

HAUSSE DES SALAIRES EN BOLIVIE

Le gouvernement bolivien (centre-gauche) a décidé une hausse de 46% du salaire minimum pour compenser la perte du pouvoir d'achat.

Claude LIRIA

ALLEMAGNE FEDERALE

Conséquences d'une élection

L'Allemagne est en Europe, à la fois la première puissance industrielle et la cristallisation des pressions et des contradictions auxquelles l'Europe est soumise, en raison de sa situation géographique et du face à face soviéto-américain sur sa frontière.

L'élection de la démocratie chrétienne, la droite, pose des problèmes : est-ce le retour au militarisme prussien de si mauvaise renommée? Est-ce un raffermissement des liens avec les USA? Est-ce la défaite des forces pacifistes? Autant de questions d'autant plus intéressantes que l'un des enjeux de la campagne était l'installation des Pershing et que Washington comme Moscou avaient choisi leur candidat.

L'OTAN ET LES PERSHING

Le Traité de 1954 interdit à la RFA toute arme nucléaire et limite ses forces armées : ce Traité est largement approuvé par toutes les forces politiques allemandes sauf quelques nostalgiques du grand Reich. La sécurité de l'Allemagne repose donc uniquement sur sa participation à l'OTAN auquel elle fournit la première armée de terre, la plus forte participation financière, et des bases gratuites aux anciennes armées d'occupation française, anglaise et américaine (soit un peu plus de 400 000 soldats étrangers).

Le gouvernement social-démocrate de Schmidt avait demandé à l'OTAN une riposte à l'installation des SS20 en 1979. Depuis, le comportement méprisant et cynique de Reagan vis-à-vis de ses alliés (menace de se retirer de l'Europe, possibilité d'une guerre nucléaire limitée, etc.) a encouragé le mouvement pacifiste, ce qui a eu pour effet de susciter des hésitations du gouvernement vis-à-vis de la décision de l'OTAN et de diviser profondément le SPD. Son candidat aux dernières élections, Hans Jochel Vogel, s'était ouvertement prononcé pour la non-installation des Pershing, sans contrepartie soviétique.

Helmut Kohl, nouveau chancelier, est partisan de « l'option zéro » américaine, mais il serait favorable aussi à « une solution intermédiaire » par la négociation. Il n'y a donc guère de changement dans ce domaine par rapport à la politique menée par le chancelier Schmidt. Le vote a montré que la majorité des Allemands ne souhaitait pas se défaire de ses alliances traditionnelles.

L'OSTPOLITIK ET LES RELATIONS AVEC L'URSS

L'URSS a manifesté ouvertement et de façon virulente son mécontentement de l'échec de la social-démocratie, et a averti le nouveau gouvernement que « l'installation des Pershing compliquera inexorablement l'ensemble des relations entre la RFA et l'Union soviétique ».

Les « représailles » dont l'URSS menace la RFA peuvent s'exercer par l'intermédiaire de la RDA. Les Allemands de l'Ouest ont admis l'irréversibilité de la création de la RDA, ceci étant concrétisé par le Traité de 1970. Des règles précises les entrées, la réunion des familles, les « taxes » de sortie de RDA et les taxes d'entrée. Le ralentissement de ces échanges personnels pourraient donc servir de moyen de pression efficace. Un des soucis des pacifistes de RFA est justement d'éviter de mécontenter la RDA.

Il reste manifeste que l'URSS dispose de moyens de pressions sur la RFA, partie prenante à la construction du gazoduc ce que H. Kohl ne remet pas en cause, car les relations commerciales et industrielles avec le bloc de l'Est se traduisent par 100 000 emplois maintenus. Pas plus du côté américain que du côté soviétique, la RFA n'a toute latitude pour une politique extérieure indépendante; cela n'a pas changé avec un changement de gouvernement.

L'AXE PARIS-BONN

L'échappatoire possible pour la politique extérieure réside dans le ren-

forcement de la coopération européenne et de l'axe Paris-Bonn. La première visite de Helmut Kohl a été pour F. Mitterrand, qui a tenu à rassurer officiellement l'Allemagne en soutenant fermement la décision de l'OTAN sur les Pershing devant le Bundestag.

Mais la coopération franco-allemande en matière de défense est au point mort depuis cinq ans : le char franco-allemand n'a pas vu le jour, la proposition de relance des contacts sur la défense de l'Europe, par Mitterrand, n'a pas suscité l'enthousiasme et a déclenché une levée de boucliers des pacifistes.

Il est donc à craindre que la coopération franco-allemande soit limitée par la situation économique, et que le gouvernement chrétien démocrate soit plus protectionniste et beaucoup moins enclin au partage des responsabilités au sein de la CEE.

LE MOUVEMENT PACIFISTE ALLEMAND

Il a subi à la fois une défaite, celle du SPD, et a connu un progrès incontestable par l'élection de sept « verts ».

Ces écologistes-pacifistes agglomèrent de nombreuses tendances, mais leur point de ralliement est l'antinucléaire tant civil que militaire. Le gouvernement Kohl sera moins gêné qu'un gouvernement social-démocrate pour réduire par la force cette opposition; l'année 1983 risque d'entraîner un regain de tensions chez nos voisins allemands, car se conjuguent montée du chômage et installation des Pershing.

Si la défaite social-démocrate est due au « mécontentement devant la politique économique et sociale menée depuis 13 ans » comme le dit *La Pravda*, la victoire chrétienne-démocrate ne signifie ni l'alignement inconditionnel sur les USA, ni un revanchisme allemand. Une analogie avec l'avant-guerre (1936 : France à gauche, Allemagne à droite) faite par certains journaux est un bon prétexte pour dissimuler les conséquences de la rivalité soviéto-américaine.

Estelle DELMAS

OPEP



Terminal pétrolier en Arabie Saoudite

Autour de l'accord de Londres

Le 14 mars, à l'issue d'une négociation de huit jours, les treize pays membres de l'OPEP décidaient de ramener de 34 à 29 dollars le prix d'un baril de pétrole et de plafonner leur production, avec quota pour chaque pays, pour éviter qu'une surproduction n'entraîne de nouvelles baisses.

Le prix du baril était resté inférieur à 2 dollars de 1950 à 1970, malgré l'augmentation des prix des produits exportés par les pays développés, occasionnant un gigantesque pillage des ressources des pays producteurs. Ce bas prix de l'énergie a joué un rôle important dans le développement rapide des économies occidentales pendant les années 50 et 60. Les hausses décidées par l'OPEP depuis 1973, que les économistes bourgeois qualifient de « chocs pétroliers », ne furent qu'un simple rattrapage de la détérioration antérieure des termes de l'échange des pays producteurs. Ainsi, malgré les taxes considérables encaissées par l'Etat, les profits gigantesques des trusts pétroliers et l'augmentation du dollar, le prix d'un litre de super est aujourd'hui inférieur, en francs constants, à ce qu'il était entre 1950 et 1955.

Face à cette augmentation du pétrole, les pays capitalistes ont développé depuis 10 ans des programmes de substitution, en particulier la France avec le nucléaire. Des efforts d'économie d'énergie ont été entrepris, dans le même temps où la récession de l'économie entraînait une réduction de la demande d'énergie. La Grande-Bretagne, grâce aux gisements de mer du Nord, l'URSS (1) et d'autres pays développèrent leur production pétrolière et leurs exportations. Aussi, depuis 1980, il y a surproduction de pétrole dans le monde. Cette surproduction, liée au fait que la part des pays de l'OPEP dans les importations des pays

occidentaux est passée de 65% en 1973 à 45% aujourd'hui, ne pouvait que conduire à une baisse du prix du pétrole, entraînant une nouvelle détérioration des termes de l'échange des pays producteurs et une augmentation du pillage impérialiste.

Quelles sont les conséquences d'une telle baisse? Le premier effet devrait être d'alléger de 15 à 20 milliards de francs la facture pétrolière de la France, et d'abaisser d'autant le déficit du commerce extérieur, à moins que ceci ne soit annulé par la hausse du dollar entraînée par la dévaluation du franc. La baisse du pétrole devrait aussi faciliter la lutte contre l'inflation. Mais la diminution des ressources des pays producteurs va les conduire à limiter leurs importations de produits venant des pays occidentaux (la France fait 17% de ses exportations dans les pays de l'OPEP), ce qui va atténuer les effets positifs sur le commerce extérieur.

Si les prix du pétrole continuaient de baisser, cela remettrait en cause la rentabilité des investissements de substitution, en particulier dans le nucléaire, et l'ensemble des restructurations de l'appareil de production qu'ils ont engendrées.

La véritable solution au problème de l'énergie ne consiste pas à rechercher les meilleurs moyens de piller les pays du Tiers Monde, mais à conclure avec eux des accords sur la base de l'égalité et des avantages réciproques, dans le sens d'un nouvel ordre économique international.

P.B.

(1) Les ventes de pétrole représentant 37,8% de l'ensemble des exportations de l'URSS. Le 9 mars, alors que les pays de l'OPEP discutaient de la baisse du prix du baril, l'URSS diminuait unilatéralement ses prix à 28 dollars, concurrençant ainsi les pays de l'OPEP et contribuant à la diminution de leurs ressources.

**DEUX NOUVELLES SÉRIES
DE LIVRES PUBLIÉS PAR
BEIJING-INFORMATION**



**LA « CHINE ET LE MONDE »
ET LA « CHINE AUJOURD'HUI »**
De prix modestes, 8,00F, vous pouvez les commander à Presse d'Aujourd'hui.



La vie en Chine
DANS UNE VILLE
DANS UNE COMMUNE POPULAIRE
CHINE
STIPE DE MONGOLIE INTERIEURE
CHAP DE BEIJING-INFORMATION



7e SOMMET DES NON-ALIGNES

A NEW-DELHI :

Réaffirmation du non-alignement

NEW-DELHI :
LE NON-ALIGNEMENT
A L'ÉPREUVE

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS :
UN PAS EN AVANT

Le Sommet précédent, qui s'était tenu à La Havane en 1979, avait été le théâtre d'affrontements très sévères entre les partisans d'une véritable indépendance à l'égard des grandes puissances et ceux pour qui n'existait en fait que le seul impérialisme américain et qui souhaitaient voir le mouvement considérer l'URSS comme l'allié naturel des pays du Tiers Monde. Le durcissement de la politique internationale des USA, soucieux avant tout de protéger leurs intérêts, pouvait renforcer la tendance au « glissement » des non-alignés vers l'URSS.

S'ajoutent à cela l'approfondissement de la crise économique mondiale et l'échec du dialogue Nord-Sud : face aux difficultés économiques accrues, les pays du Tiers Monde ont eu bien du mal à maintenir leur cohésion (comme le montre l'exemple du pétrole), tant sont grandes les pressions qui amènent certains pays à rechercher des solutions de sauvegarde individuelles.

Enfin, les non-alignés se sont trouvés confrontés au problème des conflits locaux, en particulier la guerre irano-irakienne, mettant aux prises deux pays membres.

L'enjeu du Sommet de New-Delhi était, on le voit, particulièrement important : il s'agissait, face aux tentatives de récupération du Mouvement par l'Union soviétique, de réaffirmer les principes fondamentaux du non-alignement, d'adopter des positions les plus justes possibles sur les questions du Cambodge, de l'Afghanistan, et, face aux facteurs de division apparus au sein du Tiers Monde, de maintenir et si possible renforcer l'unité des pays membres.

Il semble que dans un cas comme dans l'autre, le Sommet de New-Delhi ait constitué un pas en avant.

Certes, le siège du Cambodge est resté vide, le Sommet n'ayant pu se terminer sur la présence de la représentation du gouvernement légitime du Kampuchea démocratique. Dans sa déclaration politique, le Sommet a cependant appelé au retrait de toutes les troupes étrangères du Cambodge et de l'Afghanistan et à la recherche de solutions politiques garantissant la souveraineté et l'indépendance nationale de ces pays.

Et d'une manière plus générale, le « Message de New-Delhi » indique : « La gravité de la situation est évidente dans l'intensification de la course aux armements, dans la résistance du fort aux initiatives pour changer en faveur du faible, dans l'engagement de grandes puissances dans les conflits régionaux et dans la menace d'une catastrophe nucléaire à l'échelle mondiale. (...) Nous sommes profondément inquiets des tensions et des confrontations entre les grandes puissances et de leurs actions perturbatrices dans des pays non-alignés. Nous sommes déterminés à résister aux pressions économiques et politiques exercées par n'importe quelle grande puissance contre des Etats petits et vulnérables ».

Le Sommet a, d'autre part, demandé le gel de la production, de l'accumulation et du déploiement des armes nucléaires par les grandes puissances, et réaffirmé sa volonté que l'océan Indien devienne une « zone de paix » démilitarisée et dénucléarisée. Une nouvelle fois, il a condamné l'apartheid et réaffirmé son soutien aux mouvements de libération en Afrique du Sud. Il a également réitéré son soutien à la lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses

droits nationaux (l'OLP est membre des non-alignés).

La deuxième grande préoccupation du Sommet de New-Delhi a été la question du développement des relations Nord-Sud. Le Sommet a élaboré un projet en trois axes :

— convocation en 1984, par les Nations Unies, d'une conférence mondiale monétaire et financière sur le développement. Le but est de reprendre les négociations globales, avec en particulier la question de la refonte complète du système monétaire et financier international ;

— dans le cadre du dialogue Nord-Sud, élaboration de mesures immédiates (en particulier, renégociation de la dette des pays du Tiers Monde, accès aux facilités financières, système de préférences sur les marchés occidentaux, etc.) ;

— approfondissement de la coopération entre les pays du Tiers Monde, notamment dans le domaine financier, dans celui des échanges technologiques et du commerce régional.

UNE UNITÉ
PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Il est encore trop tôt pour affirmer que les non-alignés ont reconstitué une unité plus forte lors du Sommet de New-Delhi : le développement de la situation internationale, sur le plan politique et économique, va peser très lourd dans la balance. Cependant, il est indéniable qu'une conscience plus aiguë de l'identité de situation dans laquelle se trouvent les pays du Tiers Monde face aux grandes puissances s'est fait jour lors de ce Sommet. Et c'est bien cela, finalement, qui, par-delà des diversités, des divisions, constitue le ciment et la force du Tiers Monde.

Christian LAPLACE

CAMBODGE

LE VIETNAM NE RENONCE PAS A SA DOMINATION

Le gouvernement de Hanoï n'a pas du tout apprécié le succès remporté par le gouvernement de coalition du Cambodge à l'ONU et l'appui qu'il a obtenu de nombreux pays et gouvernements. Hanoï a donc profité de la saison sèche pour mener une offensive militaire, mais surtout pour tenter de conquérir sur le terrain diplomatique ce qu'il n'arrive pas à avoir sur le terrain militaire.

L'URSS CONTINUE A SOUTENIR LE VIETNAM

En Asie, le Vietnam est condamné par tous les pays (sauf le Laos, l'Inde et l'Afghanistan); il est isolé et ne peut mener sa guerre que grâce à l'appui constant et persévérant de l'URSS qui lui octroie 5 millions de dollars par jour. En Europe, certains ont pu croire que le changement de tête au Kremlin et l'amélioration des relations sino-soviétiques allaient résoudre le problème puisque selon eux, c'est un conflit sino-soviétique par pays interposés.

Or, aucun signe n'indique que l'URSS accepte de laisser tomber Hanoï. Des délégations militaires, du matériel neuf, ont débarqué en novembre dernier et la base navale de Cam-Ranh n'a jamais été autant fréquentée par les navires et porte-avions soviétiques.

Le Vietnam vient de montrer qu'il se moque bien de l'opinion des pays de la région, en étendant unilatéralement sa zone maritime, dans une région en contentieux avec la Chine. Il s'est fait, en outre, attribuer par Heng Samrin une zone maritime cambodgienne, qu'il convoite depuis 1975, dans le golfe de Siam, au bord d'un gisement potentiel de pétrole!

«L'ACTION PSYCHOLOGIQUE» ET DIPLOMATIQUE DU VIETNAM

Le gouvernement de Hanoï cherche à déconsidérer et à diviser le gouvernement de coalition en tentant de dresser deux de ses composantes contre l'autre, les anciens « Khmers rouges ». C'est le sens des rares articles en France ou émissions à la télé, des appels du pied à N. Sihanouk ou de la création de pseudo-groupes de résistants khmers (contre lesquels le gouvernement de coalition

a mis en garde les populations) pour faire croire que les « Khmers se battent entre eux ». A cela s'ajoute l'emploi d'armes chimiques : l'ONU a décidé, en décembre, d'ouvrir une enquête. Il y a eu enfin l'attaque d'un camp de réfugiés (Nong Chan, début février) et les bombardements de villages frontaliers thaïs en « représailles » pour détourner les populations de la Résistance.

Depuis que l'armée vietnamienne est en échec sur le terrain, les tentatives diplomatiques vont bon train. Avec ses « alliés », Heng Samrin ou Kaysoné du Laos, Hanoï a réuni la « Conférence des pays indochinois » à la veille de l'ouverture du Sommet des non-alignés. Cette conférence a proposé un retrait partiel de troupes (le quatrième) à condition que « la menace chinoise disparaisse » (à savoir la résistance khmère); que la Thaïlande arrête de soutenir les « bandes rebelles des frontières et le pseudo-gouvernement de coalition »; et que soit garantie la stabilité de la frontière khmère-thaïlandaise. Ensuite aurait lieu soit une conférence régionale, soit une conférence internationale avec la participation de Heng Samrin. Ces quatre propositions sont rejetées par les pays de l'ASEAN qui estiment que l'ONU a réglé de façon claire le problème du Cambodge :

retrait inconditionnel des troupes vietnamiennes et élections libres sous contrôle de l'ONU.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET LE CAMBODGE

Le gouvernement français vote cette résolution chaque année, mais il a refusé de reconnaître le gouvernement de coalition, sous le prétexte officiel de la présence des « Khmers rouges ». Plusieurs ministres vont se succéder à Hanoï qui veut faire débloquer le crédit accordé l'an dernier et recevoir une aide humanitaire. Jack Ralite a cependant lâché le morceau : « C'est un voyage politique » a-t-il dit à son retour, et il est clair que le PCF sert habilement les intérêts vietnamiens dans le gouvernement.

Quels obscurs intérêts politiques, stratégiques et économiques poussent le gouvernement français à trahir ses principes dans le cas du Cambodge? Si le gouvernement français décide d'accorder une aide au Vietnam, il financera de fait l'armée vietnamienne. Il serait bon que notre gouvernement s'en tienne à l'application de la résolution de la CEE : « L'aide au Vietnam sera conditionnée par le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. »

Estelle DELMAS



La résistance se bat partout, particulièrement à l'ouest du Mékong. Les rives du grand lac intérieur, au nord et à l'est, d'anciens villages sont libérés. L'offensive vietnamienne de la saison sèche de mi-janvier a été stoppée en neuf jours contre trois mois l'an dernier. 1 000 soldats vietnamiens auraient été tués.



APARTHEID, NON!

L'un des pays les plus riches du monde est aussi celui où sévit depuis la deuxième guerre mondiale un système proche du nazisme : l'apartheid ou « développement séparé des races ».

Claude LIRIA

Séparation des hommes en fonction de leur peau, mais surtout division du pays en zones « blanches » et « noires », surexploitation des travailleurs noirs majoritaires par la minorité blanche, arsenal juridique de répression unique au monde, record mondial de condamnation à mort et des arrestations (parmi les Noirs, bien sûr) sont les manifestations les plus criantes de la dictature afrikanner.

Mais, par suite de contraintes d'ordre militaire et économique, on assiste depuis quelques années à une tentative de « moderniser » l'apartheid. L'accès à l'indépendance des colonies portugaises d'Afrique, puis du Zimbabwe, ainsi que le développement d'actions de commando en Afrique du Sud même ont renforcé chez la minorité blanche l'idéologie du « laager » (camp retranché) face à une Afrique devenue entièrement hostile. Sur le plan économique, de plus en plus d'entrepreneurs se sont plaints d'un manque de main-d'œuvre qualifiée, conséquence d'un système éducatif profondément injuste envers les Noirs. D'où une nette diminution de la croissance économique.

Ces deux séries de raisons ont amené l'actuel gouvernement Botha à pratiquer une politique de division accrue : — entre les Noirs et les communautés métisse et indienne, en proposant à ces dernières la restitution de certains droits (participation aux élections) dans l'espoir d'en faire des alliés de la minorité blanche et de les dresser contre les Noirs.

— entre les Noirs eux-mêmes, en accordant à une minorité habitant les villes quelques droits économiques et sociaux, tandis que les autres sont systématiquement refoulés dans les bantoustans, terre de misère et de mort où un enfant sur deux meurt avant 5 ans!

Cette politique permet aussi d'exacerber les querelles ethniques, chaque

tribu se voyant arbitrairement accorder des terres appartenant ancestralement à d'autres. Dernier « avantage » : la mortalité y est si élevée qu'elle freine la poussée démographique des Noirs, déjà plus de 22 millions contre 4,5 millions de Blancs.

2 millions de Noirs improductifs (chômeurs, vieillards, femmes, enfants, invalides, grévistes, syndicalistes) ont été déportés dans les bantoustans qui ne représentent que 13% du territoire mais où sont domiciliés 50% des Noirs.

Cette politique suppose également un renforcement du contrôle des « pass », passeports intérieurs, qui a pour fonction de traquer les travailleurs illégaux qui viennent en zone blanche chercher du travail ou rejoindre un membre de leur famille. Depuis 1960, 7 millions de Noirs ont ainsi été arrêtés pour infraction sur les « pass ».

Mais cette entreprise de division fondée sur l'octroi de quelques privilèges à une minorité de travailleurs noirs qualifiés, est fortement contestée par une importante fraction des Blancs eux-mêmes qui refusent la moindre retouche à l'apartheid. C'est ainsi qu'aux élections législatives d'avril 81, le Parti national au pouvoir a perdu des voix au profit d'une extrême-droite encore plus rétrograde dont les votes sont passés de 35 000 à 200 000.

Quant aux Noirs, la radicalisation de leurs organisations depuis l'insurrection de Soweto en 1976 (qui fit plus de 1 000 tués parmi les jeunes Noirs) est leur réponse aux projets de Botha.



Depuis trois ans, l'aile militaire de l'ANC a multiplié les attaques contre des points névralgiques, économiques ou militaires : attaques du quartier général de l'armée près de Pretoria, du complexe pétro-chimique géant du Sasol et de la centrale nucléaire de Koeberg. Les forces vives des mouvements nationalistes qui se recrutent précisément parmi la jeunesse scolarisée et les travailleurs des villes, ne sont pas prêtes de se laisser acheter!

LA FRANCE ET L'AFRIQUE DU SUD

Ancienne colonie allemande, administrée à partir de 1920 par l'Union sud-africaine, sur recommandation de la SDN, la Namibie est illégalement annexée par l'Afrique du Sud depuis 1966, date à laquelle l'ONU lui retirait son mandat. Riche en uranium (quatrième rang mondial) et en diamants (sixième rang mondial), la Namibie possède la plus importante mine d'uranium du monde, Rössing, dont 10% du capital sont aux mains d'entreprises françaises nationalisées.

La France reste la plaque tournante pour la commercialisation de l'uranium namibien, importé illégalement en violation d'un décret de l'ONU qui interdit le pillage du patrimoine de ce pays.

Notre pays fait aussi du commerce avec l'Afrique du Sud (environ 3 milliards d'achats fin juillet 82). Les entreprises et les banques françaises suivantes sont sur les listes : CGE-Alsthom, Renault, UTA, PUK, Spie-Batignolles, CFP-Total, Framatome, Cogema, Crédit commercial, Paribas, Indo-Suez, Crédit Lyonnais, Société générale...

Les scrutins des 6 et 13 mars sont derrière nous, mais l'affaire n'est pas encore classée. Car «clignotants» politiques, ils interpellent tous les militants du mouvement ouvrier et populaire. On aura tout fait dire aux résultats, tout et son contraire : échec ou sursaut à gauche? Avancée ou non de la droite? L'interprétation des chiffres est fort entachée des discours politiques des uns et des autres. Pratiques de «bonne guerre»? Quant à nous, nous avons plus de respect pour les faits, même s'ils dérangent. Voilà pourquoi nous avons sollicité le point de vue d'un «spécialiste» analyste des élections, Roland Cayrol, maître de recherches à la Fondation nationale des Sciences politiques et responsable des Etudes politiques à l'Institut Louis Harris France. Discussion ébauchée ici avec Pierre Bauby et Camille Granot, membres du Secrétariat politique du PCML.

des élections des 6 et 13 mars

Pierre Bauby. Commençons par examiner le premier tour des municipales. Quelle signification politique y attache-t-on?

LE PREMIER TOUR : QUELLE SIGNIFICATION POLITIQUE?

Roland Cayrol. On l'a dit et redit : c'est l'avertissement au gouvernement. Les électeurs l'ont effectivement conçu ainsi, au-delà du vote sur la gestion des villes, incontestablement important lui aussi. Le premier tour des municipales confirme toutes les données sur l'état de l'opinion en France recueillies depuis une bonne année, à travers les cantonales, les scrutins partiels et les sondages. Il confirme le «décrochage» d'une partie du corps électoral; en effet les formations de gauche ne sont actuellement plus majoritaires dans le pays. Ont manqué à l'appel 4 à 5% de Français ayant voté à gauche le 10 mai 1981. Par cette défection, ces gens, qui n'ont pas voté ou ont voté à droite, ont entendu sanctionner le gouvernement. Et ce, parce qu'ils sont mécontents de la politique menée au niveau national.

Pierre Bauby. Ces élections ont aussi un aspect local, qui rend malaisée l'interprétation politique des résultats. Tout vouloir étiqueter gauche/droite, y compris dans les petits villages, ce n'est pas simple. Il est vrai que la campagne a été très politisée, d'autant plus politisée que les villes étaient grandes...

Roland Cayrol. Cela est vrai, avec un correctif tout de même. La loi électorale, cette fois-ci, a joué sur les villes de plus de 3 500 habitants et la politi-

sation du coup a commencé beaucoup plus bas. Constituer des listes complètes dans des petites communes a été une prime aux partis, à la politisation.

Pierre Bauby. Nous avons fait un petit calcul à partir des électeurs inscrits. Le raisonnement habituel en termes de pourcentages sur les exprimés, s'il est important pour connaître la répartition des sièges, ne permet pas de saisir les grandes évolutions. Ce petit calcul permet de comparer les scrutins depuis 77. (Cf. tableau ci-dessous). Il montre un affaiblissement régulier de la gauche par rapport aux inscrits — donc de l'électorat — à l'exception du 10 mai; le 10 mai, on le sait bien, est une situation particulière où il y a conjonction de la division de la droite — une partie de son électorat votant pour François Mitterrand — et de l'affaiblissement du PCF qui rend ce vote d'autant plus possible. Mais indépendamment du 10 mai, il y a affaiblissement de la gauche... qui relativise sérieusement la fameuse «vague rose» de juin 81, réelle en

	Gauche	Droite
Municipales de 77 (1 ^{er} tour)	41,76	35,28
Législatives de 78 (1 ^{er} tour)	41,72	40,03
Présidentielles de 81 (1 ^{er} tour)	37,35	39,90
Présidentielles (2 ^e tour) 10/5/81	44,67	41,38
Législatives de 81 (1 ^{er} tour)	39,15	30,32
Municipales de 83 (1 ^{er} tour)	38,00	39,88

Proportion des voix par rapport aux inscrits

sièges mais surtout possible par une importante abstention à droite...

Roland Cayrol. Cela est vrai en partie... car il ne faut pas seulement raisonner sur le niveau global de la gauche, mais sur le rapport gauche/droite. D'après vos propres calculs, la «vague rose» existe puisque le rapport gauche/droite en juin 81 est de 39,2% contre 30,3%. C'est un rapport plus fort qu'aux au-

tres consultations. En juin 81, le phénomène de non-mobilisation touche sans doute les deux camps... Il y a tout de même bien eu quelque chose ressemblant à un raz-de-marée, les déplacements de voix n'étant jamais considérables. Aujourd'hui, la droite est plus forte : c'est le phénomène d'inversion dont on a parlé...

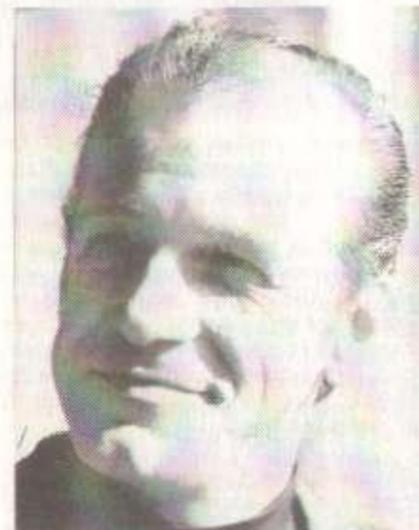


LES ABSTENTIONS

Pierre Bauby. Et qui amène à s'interroger sur l'explication de l'avertissement déjà évoquée : les abstentions. Nous avons observé des chiffres très significatifs d'abstention dans des bureaux de vote populaires, dans des ZUP à Nîmes, à Bayonne, en banlieues ouvrières, chiffres supérieurs à 40% et aux taux habituels. Mais cette explication ne suffit pas...

Roland Cayrol. Ce n'est pas l'explication statistiquement la plus importante.

Il existe un discours de soir d'élection tenu depuis des années par les leaders de la droite, tenu par Georges Marchais au soir du 6 mars et repris par la gauche ensuite, qui est celui-ci : il y a deux camps en France, la gauche et la droite représentant 50% de l'électorat chacune; le sort des urnes dépend de la mobilisation de chacun des camps — sans possibilité de transfert. Dans cette optique, le problème de chaque camp ne serait que de «mobiliser». C'est une espèce de rêve. En fait, si des élections se gagnent en France, c'est qu'interviennent des transferts.



Bien sûr, il y a eu le 6 mars un abstentionnisme populaire et singulièrement communiste. Cela était déjà sensible aux cantonales où le différentiel d'abstention par rapport à la tradition était beaucoup plus fort dans les bureaux de vote à dominante communiste, singulièrement dans la ceinture rouge de Paris...

Pierre Bauby. Par contre, dans certains quartiers bourgeois ou villes bourgeoises, il y a moins d'abstentions qu'en 1977.

Roland Cayrol. Il y a un phénomène de repli chez certains électeurs traditionnels de la gauche et du PCF, déjà net aux cantonales, de gens échaudés et déçus par la politique gouvernementale. Tout le monde n'a pas voulu le voir.

Pierre Bauby. Cela ne remonte-t-il pas à 77, après la rupture?

Roland Cayrol. Peut-être... encore qu'en 1981 ces électeurs ont joué le jeu. Et les abstentionnistes ouvriers de 82-83 ne se trouvent pas dans les zones traditionnelles d'abstentions ouvrières. Il y a bien un phénomène de «déçus à gauche» du socialisme. Mais ce n'est pas l'explication statistique la plus importante.

Qu'on le veuille ou non, des gens ont «glissé». Nous avons une donnée précise fournie par le sondage IFOP «sortie des urnes», effectué pour la première fois en France. Il indique que 15% des électeurs de François Mitterrand, le 10 mai, ont voté à droite au premier tour des municipales. S'agit-il de la fraction de l'électorat de droite ayant voté pour Mitterrand le 10 mai qui est repartie? C'est en partie cela seulement. Il y a eu de surcroît un vrai reflux d'une partie de l'électorat de gauche. Par ailleurs, ce n'est pas un phénomène socialement identifiable : il y a aussi bien des commerçants, des couches moyennes, des ouvriers. C'est un phénomène politique : sur l'échelle gauche/droite, ces gens se situent au centre ou au centre-gauche. Ce sont les déçus de l'autre côté, les «déçus modérés» qui ont voté à droite et ils sont bien plus nombreux. Le premier tour, c'est cette conjonction de l'abstention des «déçus» à gauche et du transfert à droite des «déçus modérés».

LE SECOND TOUR : Y A-T-IL EU SURSAUT?

Camille Granot. Et le second tour? Y a-t-il eu sursaut à gauche? Quelle est l'ampleur de ce sursaut? Le 13 mars au soir, on a identifié toute la France à Marseille... Cela a faussé l'appréciation globale. A l'examen des chiffres dans les autres villes, on est bien moins convaincu...

Roland Cayrol. Il s'est passé quelque chose entre les deux tours. En France,

PARLONS ENSEMBLE DES MUNICIPALES

Commune	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Paris	41,76	35,28
Marseille	41,72	40,03
Nîmes	37,35	39,90
Bayonne	44,67	41,38
Strasbourg	39,15	30,32
Montpellier	38,00	39,88

on pratique les deux tours et il existe une espèce de culture des deux tours dans la citoyenneté française. Les gens savent les pratiquer et ont appris à amplifier ou corriger les résultats du premier tour. Habituellement, ils amplifient, prenant conscience de la possibilité d'une victoire. Parfois, ils se disent : c'est allé trop loin. Ça a été le cas le 13 mars. Certains qui avaient voulu donner une claque politique au gouvernement l'ont trouvée trop vigoureuse, ont été alertés par la presse de droite qui pavait et par la campagne sur le racisme. Ils ont opéré une réappréciation de la situation politique.

Tout d'abord, il y a eu, c'est vrai, un phénomène de remobilisation à gauche; c'est significatif dans certaines communes, par exemple à Marseille...

Pierre Bauby. Mais cela n'explique pas la perte de villes comme Nîmes...

Roland Cayrol. Il y a eu d'autres phénomènes : la discipline à droite n'a pas joué partout; certains électeurs «divers droite» ne se sont pas toujours reportés sur le RPR et l'UDF. Par contre, les reports des petites listes autres que les «divers droite» ont été au moins aussi bons à gauche que lors de tous les scrutins des dix dernières années. Ce n'était pas joué; les électeurs écologistes ont continué à se reporter aux deux tiers ou aux trois quarts sur les listes de gauche, en dépit de la politique nucléaire gouvernementale. Autre phénomène : des électeurs de droite du premier tour ne sont pas allés voter au second. Enfin, il y a l'éternel problème du tiers ou du quart de l'électorat non-communiste qui ne se reporte pas sur les listes de gauche à direction communiste; c'est une fraction radicale de gauche comme à Tarbes, ou socialiste au Mans, à Nîmes ou à Gagny...

Pierre Bauby. Deux observations : il y a eu plus de primaires à gauche qu'en 1977, et surtout dans les villes de moins de 30 000 habitants et moins de primaires à droite semble-t-il. Le rapport division/unité n'a-t-il pas joué cette fois-ci globalement en faveur de la droite à l'inverse de mai 1981? Par ail-

Un regard acéré sur la société turque :
LES CHAMPS DE YUREGHIR

Ainsi il aura fallu que son film « Yol » soit primé au Festival de Cannes pour que le « grand public » sache que Yılmaz Güney venait de passer des années dans les prisons turques pour ses opinions politiques et à la suite d'une machination policière.

Aujourd'hui, déchu de sa nationalité par la junte fasciste, Güney voit enfin un de ses romans traduits en français, « Les champs de Yureghir », qui en 1972 lui avait valu, en Turquie, le prix Orhan Kemal, autre grand romancier turc dont fut juste traduit l'admirable « Sur les terres fertiles » quasiment introuvable en librairie. Mais peut-être ne veut-on pas trop gêner notre partenaire européen même lorsqu'il met en prison des milliers de travailleurs, de paysans, d'intellectuels, surtout lorsque ces derniers décrivent par la plume, ou la caméra, une réalité sociale. Or, le peu que nous puissions connaître de la littérature turque reflète une société traversée de violentes contradictions. Comme dans les romans de Yachar Kemal et d'Orhan Kemal, « Les champs de Yureghir » nous entraîne au milieu d'une paysannerie pauvre, qui représente la majorité de la population et qui est toujours soumise à des rapports sociaux de type féodal.

Pour Halil, il y a le bey, propriétaire foncier, qui a droit de vie et de mort sur les journaliers, et au-dessus Dieu qui a fixé l'ordre des choses : « qui ne respecte pas le bey ne respecte pas

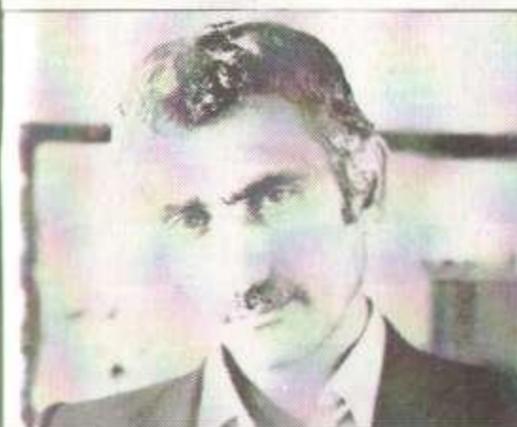
Dieu ». Un Dieu pour qui la fille violée par l'agha est une putain et peut être lapidée; un ordre des choses selon lequel des hommes « vivent » dans l'écurie du propriétaire, et qui fait que d'autres hommes, des femmes, des enfants ne possèdent rien d'autre que leur force de travail... jusqu'à ce que le soleil et la terre aride d'Anatolie usent cette force.

N'en pouvant plus de misère, d'humiliations, certains partent vers les villes : Adana, Ankara, Istanbul, où ils grossissent les rangs d'un sous-proléariat qui s'entasse dans les bidonvilles. Là, pour certains de ceux qui trouveront du travail dans des fabriques, des filatures, ce sera le début d'une prise de conscience... Le roman de Güney, lui, s'achève sur le départ de Halil vers la ville, peut-être le premier pas vers cette prise de conscience?

Ce qu'il y a de remarquable chez les écrivains turcs que nous connaissons, c'est la force et la sensibilité avec lesquelles ils dépeignent la société, et comme dans ses films, Güney sait nous faire comprendre et partager les conditions de vie d'une grande partie du peuple turc, conditions dignes du Moyen-âge et de fait en contradiction avec l'image que l'on peut en avoir et que l'on nous en donne.

Robert VALLOT

« Les champs de Yureghir » — Yılmaz Güney
J.C. Lattès — 85,00F



Yılmaz Güney



Yılmaz Güney dans « Umut » (Espoir)

mission de « révélateurs », qui dynamise la prise de conscience collective.

Nous sommes partie intégrante d'une communauté en marche pour son émancipation; nous y vivons, nous y travaillons, nous y luttons; nous y soutenons sans exclusive aucune, et depuis toujours, tous ceux qui s'y impliquent aujourd'hui, nous adressant aussi à tous ceux qui s'y impliqueront demain.

■ N'est-ce pas une contradiction que de venir chanter à Paris?

Non, pas du tout.

Quand nous avons avec nous la liberté de l'action, l'intégrité de la démarche, l'absence de concessions quel-les qu'elles soient, l'assurance d'une tribune, nous ne craignons pas, en militants responsables, d'aller chanter où que ce soit. Le chant de notre peuple ne se monnaie pas, ne se marchandise pas, c'est encore le cas aujourd'hui; par contre, il ne doit pas se refuser le créneau de l'ouverture, de la confrontation.

Chanter notre peuple, c'est aussi chanter tous les peuples; dénoncer le colonialisme, c'est dénoncer tous les colonialismes; chanter l'homme, c'est chanter tous les hommes. La voix de la Corse est aussi celle de l'universel, et venir le chanter à Paris, c'est saisir un moyen de plus, c'est aider le peuple corse à parler plus haut.

Propos recueillis par
Boris DUROC

Le groupe *I Muvrini*,
groupe corse
de chanteurs et
musiciens,
vient à Paris,
à Bobino,
les 6, 7, 8 et 9 avril.
Ils nous parlent
de leur art,
de leur peuple,
de leur combat...

le chant y est souvent un cri, on peut vraiment parler de chant populaire; c'est bien là un caractère premier du chant corse.

Le chant y est vécu par tous, transmis, partagé et enrichi, la *Paghjella* étant en ce sens le plus bel exemple. La *Paghjella* est chant et forme de chant polyphonique, interprétée *a cappella* par trois voix d'hommes, pour qui cet acte est profonde rencontre. Six vers octosyllabiques que l'on intègre véritablement à une sorte de mélodie dans un chant au caractère éminemment libre dont l'harmonie est communicatrice d'un profond vécu. La *Paghjella* est encore vivace aujourd'hui et qui plus est parmi les jeunes. Elle est une de nos plus fortes originalités, elle est aussi un héritage qui veut parler dans nos créations d'aujourd'hui.

■ Quels sont vos rapports avec le mouvement nationaliste corse en général?

Partout ailleurs, mais avec une insistance particulière aujourd'hui en Corse, il est indéniable que le mouvement culturel est indissociable du mouvement politique et national, qui revendique ardemment le droit à l'existence d'un peuple, et la démarche d'*I Muvrini* est parfaitement enracinée dans cette revendication collective.

Cela étant, *I Muvrini* se veulent indépendants de toute structure politique précise, conscients qu'ils sont de la nécessité de privilégier une complémentarité des forces en présence, mais également soucieux d'avoir comme point de référence et d'audience, le peuple corse dans toutes ses couches, et engagés qu'ils se veulent dans une

JAZZ



Dans le jazz, certains n'ont voulu voir qu'une musique blanche adaptée par les Noirs, d'autres une récupération de la musique noire par les Blancs, d'autres une musique de danse ou pire encore. Non. Le jazz, c'est tout cela à la fois et beaucoup plus encore.

Deux exemples dans l'actualité du disque et de la scène peuvent permettre de corriger quelques idées reçues :

Dans les années 50, alors que le jazz représentait pour beaucoup un support culturel de l'impérialisme américain, des musiciens noirs en opposition avec la récupération de leur musique déve-

loppent le jazz par le style be-bop. Et c'est leur chef de file, Charlie Parker qui, en plein McCarthyisme, participe à une fête de soutien organisée par le Parti communiste américain. Certes son soutien n'est pas aussi désintéressé que celui du militant et chanteur de spirituals Paul Robeson, mais il témoigne de la convergence entre les préoccupations d'un créateur progressiste et celles de militants en lutte contre les tenants d'une même idéologie oppressive. Ce concert qui vient d'être édité en double album sous le titre « Charlie Parker live at Rockland Palace » a été rapidement épuisé, une réédition très prochaine est prévue.

Un autre événement jazzistique sera la tournée européenne de Miles Davis ce mois-ci. On peut ne pas aimer les recherches formelles de cet expérimentateur du cool-jazz puis du jazz-rock,

mais il faut reconnaître qu'il a su renouveler son jeu et son inspiration, et surtout mettre en valeur les musiciens qui l'accompagnent. Si beaucoup n'ont vu dans le jazz qu'une somme de « solo » désordonnés de musiciens exécutant un numéro, ce n'est pas du tout l'impression donnée par les formations animées par Miles Davis. Celui-ci propose une composition structurée dans laquelle s'insèrent les improvisations de chacun des musiciens et c'est ainsi que beaucoup se sont révélés d'excellents solistes puis d'excellents créateurs.

Pour compléter vos idées sur le jazz, lire aussi :

— A. Hodair : « Hommes et problèmes du Jazz »
— P. Carles - J.C. Comolli : « Free-Jazz, — Miles Davis "Round about Midnight" présenté par P. Carles.

Serge SENEZ
TRAVAILLEURS — 31

■ Quels sont vos buts de groupe artistique corse?

Le groupe *I Muvrini* a été créé en 1974, inspiré par Ghjuli Bernardini, poète et chanteur, symbole du grand mouvement culturel amorcé durant les années 1970 en Corse.

I Muvrini n'ont d'autre but que de promouvoir la culture insulaire, indissociable de la lutte d'émancipation du peuple corse.

Ayant choisi de chanter dans la langue de notre pays, de sans cesse œuvrer pour sa sauvegarde, notre chant enraciné dans une vivace tradition orale est témoignage aujourd'hui d'un souci de création, de contemporanéité, de fonction sociale auprès d'un peuple dont la parole n'était plus.

Chanter, pour nous, c'est vivre la quotidienneté d'une culture, c'est donner, partager, et restituer au peuple ce qui n'est que de lui; retrouver un passé oui, mais ne pas perdre un avenir.

■ Pouvez-vous nous expliquer la particularité du chant corse?

Chanter en corse est un acte de vie. Il ne faut pas remonter très loin pour retrouver les évidences d'un véritable phénomène social dont le présent porte encore heureusement les traces, malgré des décennies d'aculturation.

Quand une culture est marquée par l'acte spécifiquement communautaire qu'est le chant en Corse, quand la création est le fait des hommes et des femmes qui en sont les composantes, quand

